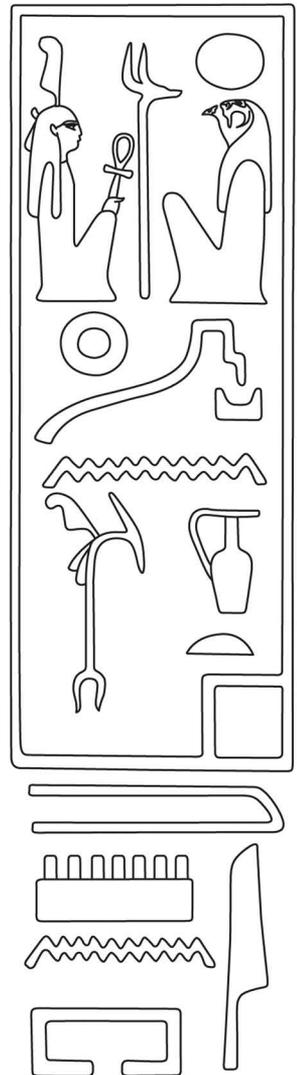


# MEMNONIA

BULLETIN ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU RAMESSEUM



IV-V [1993-1994]



*Christian Leblanc*

*Les sources grecques et les colosses de Ramsès Rê-en-hékaou  
et de Touy, au Ramesseum*

## LES SOURCES GRECQUES ET LES COLOSSES DE RAMSES RÊ-EN-HEKAOU ET DE TOUY, AU RAMESSEUM [Pl. XVI- XX]

Christian LEBLANC \*

Au programme des recherches menées au Ramesseum en 1992-1993 <sup>(1)</sup>, était prévu le nettoyage archéologique de la première cour du temple. Celui-ci, effectué dans le but d'établir le relevé du dallage antique, a permis de se pencher, parallèlement, sur les nombreux fragments de granite rose qui gisaient à proximité du célèbre colosse de Ramsès II. Déjà en 1900-1901, H. Carter, lors de la consolidation du parement subsistant du second pylône, avait reconnu dans ce secteur certains morceaux qui, visiblement, appartenaient à une autre statue. Sur quelques-uns de ces vestiges, il avait lu le nom de Touy, la mère de Ramsès <sup>(2)</sup>. Le recensement entrepris de tous ces fragments <sup>(3)</sup>, l'identification de nombre d'entre eux et leur étude, ont abouti finalement à confirmer l'existence d'un second colosse et à déterminer son emplacement initial. Aussi, à partir de ces données, convenait-il de relire le texte de Diodore relatif au célèbre "tombeau d'Osymandyas" et d'en apprécier l'exactitude en fonction de tous les fragments lapidaires enregistrés. Tout aussi intéressant était de replacer ces deux géants de pierre dans le contexte de la première cour, et d'essayer de connaître les causes qui avaient pu être à l'origine de leur destruction <sup>(4)</sup>.

Le texte de Diodore mérite, il est vrai, une attention particulière, car bien que son contenu fut mis en doute par un certain nombre de savants<sup>(5)</sup>, c'est pourtant à ce document que l'on doit la première description pertinente, voire réellement *archéologique* d'un monument égyptien. Aussi, pensons-nous

---

\* Christian LEBLANC, chercheur au CNRS et directeur de l'URA n° 1064 au CNRS, est également chargé de cours à l'École du Louvre et membre correspondant de l'Institut d'Égypte.

\*\* Angelo SESANA est assistant à l'Université Catholique de Milan (Chaire de langues sémitiques comparées). Président du Centro Comasco di Egittologia F. Ballerini, il participe depuis 1992 aux recherches de la Mission archéologique franco-égyptienne de Thèbes-Ouest. Pour la présente étude, il s'est très aimablement chargé de la traduction, en français, des passages cités de la *Bibliothèque Historique* de Diodore de Sicile.

utile, dans le cadre de cette étude, d'en réexaminer les extraits qui se rapportent exclusivement aux colosses du souverain et de sa mère.

## DIODORE ET LE CHAPITRE 47 DU LA BIBLIOTHEQUE HISTORIQUE [LIVRE I]

### LA REDACTION DU TEXTE

Dès les environs du V<sup>ème</sup> siècle avant notre ère, l'Égypte attire, en raison d'une véritable soif de curiosité et de connaissance, d'illustres voyageurs étrangers, tels les philosophes grecs Platon et Démocrite d'Abdère. Logographe célèbre, historien et géographe, Hécatée, bien qu'il soit venu un peu plus tard, c'est-à-dire dans le courant du III<sup>ème</sup> siècle, est en fait le plus ancien, après Hérodote, à nous avoir laissé les traces d'une oeuvre rédigée à la suite de son séjour dans la Vallée du Nil. C'est ce recueil, connu sous le nom d'*Aigyptiaká* [Αἰγυπτικά] et dont quelques fragments ont été retrouvés<sup>(6)</sup>, qui servit à Diodore de Sicile pour écrire notamment les chapitres 47, 48 et 49 du Livre I de sa *Bibliothèque Historique*.

On sait que Diodore réalise son voyage en Égypte au moment de la 180<sup>ème</sup> Olympiade (60-57 avant notre ère). Il le dit clairement dans son introduction, tout en laissant même entendre qu'il a visité Thèbes, exploré la Vallée des Rois, à propos de laquelle il signale d'ailleurs que *"la plupart [des tombeaux] avait complètement disparu à l'époque où nous nous sommes rendus en ces lieux"* <sup>(7)</sup>. Si, comme il semble nous le faire croire, Diodore a réellement étendu son périple jusque dans le Sud, il est très vraisemblable qu'il a visité le célèbre "tombeau d'Osymandyas" <sup>(8)</sup>, puisque celui-ci se trouvait sur le chemin qui devait le conduire aux syringes royales. Pourtant, on peut en douter à lire le texte de plus près. Déjà, le terme de φησι "il dit", — traduit par Bataille φασι "on dit" —, indique que Diodore s'est appuyé sur des sources qui devaient être ou bien littéraires ("il dit" i.e. Hécatée) ou encore, si l'on réfute cette traduction, simplement orales ("on dit" i.e. "les prêtres" ou, du moins, "ce que la tradition laissait croire à l'époque"). De toute manière, l'acceptation de l'une ou de l'autre de ces versions, supposerait que l'historien grec n'a pas vu de ses propres yeux le monument qu'il nous a décrit. Il se serait, tout au plus, appuyé sur un ouvrage antérieur (ce qu'il ne nie d'ailleurs pas, puisqu'il cite Hécatée au nombre de ses sources) et/ou sur des informations qu'il aurait pu recueillir durant son séjour dans la Vallée du Nil, de la bouche même des *"prêtres d'Égypte [qui] ne sont pas les seuls à rapporter cela d'après leurs archives"* <sup>(9)</sup>.

Ce qui peut nous surprendre davantage, c'est que la description soit écrite en faisant référence au passé <sup>(10)</sup> et que l'auteur ne fasse pas la moindre allusion à *un état du monument tel qu'il aurait pu le voir*. Au moment de la

rédaction de ce texte ou, peut-être plus justement, de sa compilation, nous sommes, en effet, au I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Il est probable que le "tombeau d'Osymandyas" n'était sans doute plus celui qu'avait pu admirer Hécatee. Si l'on constate que, sous le règne d'Achôris, des parties importantes de l'édifice avaient été déjà démantelées <sup>(11)</sup>, on peut supposer que les carriers, à la recherche de matériaux tout préparés ou du moins disponibles à proximité des chantiers sur lesquels ils travaillaient, ont dû continuer à puiser dans les grès, les calcaires et les granites, bien au-delà de la XXIX<sup>ème</sup> dynastie. Aussi, en considérant que le temple-mémorial, dans lequel le culte avait été abandonné sous les derniers Ramessides, avait commencé à servir de carrière si tôt, et en admettant même que Hécatee avait pu voir un "tombeau" dans lequel l'architecture et la statuaire n'avaient pas trop souffert encore de ces amputations, on peut néanmoins imaginer que venant — s'il était vraiment venu — à Thèbes, deux siècles plus tard, Diodore aurait dû contempler — et de là, décrire — un monument dont la ruine ne pouvait être qu'aggravée. Autant d'indices, il faut le reconnaître, qui semblent bien confirmer que seul Hécatee avait visuellement observé l'architecture du temple et ses composantes, et que, seul aussi, il en avait entrepris une description minutieuse, en fonction des éléments qui se trouvaient, à son époque encore, *in situ*. En somme, ce serait la copie de ce précieux témoignage que Diodore aurait introduit, mais sans l'actualiser, dans sa *Bibliothèque Historique*, oeuvre qui, à notre grand profit pour l'étude du Ramesseum, n'a pas été perdue <sup>(12)</sup>.

#### L'ANALYSE LITTERALE DU CHAPITRE 47

##### 1.— LE GRAND COLOSSE "SOLEIL DES PRINCES" OU "ROI DES ROIS" <sup>(13)</sup>

**I.47,3-4.** *"A proximité de l'entrée [a] il y avait trois statues taillées dans un même bloc de pierre noire de Syène [b] et dont l'une, assise, était la plus grande de toutes celles d'Egypte : le pied de celle-ci, mesuré, dépassait les sept coudées [c]. Les deux autres étaient près de ses genoux, l'une à droite, l'autre à gauche, fille et mère (sous-entendu, du roi) [d] ; par la taille elles étaient inférieures à la précédente [e]. Cette oeuvre n'était pas seulement digne de mention en raison de la grandeur, mais la technique, hors du commun, en était admirable et la pierre d'une qualité exceptionnelle, car, pour une telle taille, on n'y observait ni fissure ni impureté [f]. Elle portait une inscription : Je suis Osymandyas, Roi des Rois ; si quelqu'un veut connaître ma grandeur et (savoir) où je gis, qu'il essaie de surpasser l'une de mes oeuvres [g]. [Traduction Dr. Angelo Sesana\*\*].*

#### COMMENTAIRES :

[a] Il s'agit ici de l'entrée monumentale que formait, à l'origine, le second pylône du temple. Dans l'axe, un escalier encore visible, mais à l'état de

vestiges, permettait de franchir la porte et de pénétrer dans la seconde cour du Ramesseum. Désormais, il ne subsiste de ce second pylône, que les premières assises du parement est du môle nord (côté de la première cour: textes très fragmentaires du bulletin de la bataille de Qadech) ainsi que le parement ouest du même môle (côté seconde cour : registre supérieur orné du thème des fêtes célébrées en l'honneur du dieu Min, sous lesquelles s'étaient certaines séquences de la bataille de Qadech). Une consolidation, effectuée à partir de contreforts en brique cuite, a été assurée en 1901 par H. Carter, pour maintenir ce qui restait de la construction (cf. H. Carter, "Report on work done at the Ramesseum during the years 1900-1901", dans *ASAE* 2, 1901, p. 193-195, fig. 1 et pl. I-II). Le massif sud, en revanche, est presque complètement détruit. Sur la face est, le décor qui occupe les quelques assises encore en place, fait clairement allusion à une scène militaire (défilé de soldats munis de boucliers, bras d'eau) : sans doute devions-nous avoir sur ce parement, la répétition de plusieurs épisodes empruntés au thème de l'une des batailles menées contre la confédération hittite durant les premières années du règne.

[b] C'est donc en avant de ce deuxième pylône que se dressait, jouxtant l'escalier axial et à main gauche, le célèbre colosse d'Osymandyas (cf. Pl. XVI-A, XIX-A). Pour désigner la pierre dans laquelle il était taillé, l'auteur du texte grec utilise le terme de μέλανος (pierre) "noire". Provenant de Syène (i.e. Assouan), il faut bien évidemment comprendre qu'il s'agissait, en l'occurrence, d'une granodiorite (plus communément appelée : granite rose). L'aspect assez foncé de la roche est dû à la forte concentration de mica comme on peut le vérifier sur place. A l'époque pharaonique, on sait que ce colosse avait été peint et des traces de couleurs en sont encore visibles : principalement jaune (bandes du *némès*, traces de l'*uraeus* frontal, perles en forme de gouttes du collier-*ousekh*) et rouge (contours du *némès*, ovales et certains signes hiéroglyphiques des cartouches du colosse et du piédestal, plis du pagne). Ces couleurs devaient être déjà fortement atténuées à l'époque où l'auteur a visité les lieux, car sinon il les aurait certainement signalées <sup>(14)</sup>.

[c] Allusion au grand colosse, aujourd'hui basculé. Osymandyas/Ramsès II, coiffé du *némès*, était effectivement représenté assis sur le siège royal. Torse nu, paré d'un large collier (*ousekh*) et les mains posées à plat sur les genoux, le souverain portait un pagne de type-*chendjyt*. Le colosse reposait sur un piédestal indépendant, taillé dans le même matériau (hauteur à l'avant : 2m.85; hauteur à l'arrière : 2m.85) <sup>(15)</sup> et placé sur un socle constitué de deux assises de grès (hauteur : 1m.10 + hauteur parement : 0m.55) <sup>(16)</sup>. La hauteur de cette statue monumentale est estimée à 17m.50 par les ingénieurs Jollois et Devilliers (cf. *Description de l'Égypte*, éd. Panckoucke 1821, tome 2, p. 289-290), mais bien des indices suggèrent qu'elle devait être certainement plus proche, par la taille, des deux colosses d'Aménophis III [celui de

Memnon (nord) atteint une hauteur de: 14m.68 avec la partie visible du piédestal] <sup>(17)</sup>. Aussi, et contrairement à ce que pense Hécatée, il ne s'agissait pas de la plus grande de toutes celles d'Égypte <sup>(18)</sup>. Les pieds ne sont plus à leur place. A l'origine, ils se trouvaient sur le piédestal en granite et ont été débités comme le furent aussi d'autres parties du colosse et de la base. La longueur qui en est conservée, est de 1m.70 (pied gauche) pour une largeur maximum de 1m.35 <sup>(19)</sup>. A partir de comparaisons et des quelques fragments conservés, on peut estimer que la longueur complète des pieds ne devait pas excéder 3m.00/3m.10 <sup>(20)</sup>. Dans le cas présent, il est difficile d'imaginer que l'auteur de la description avait utilisé la coudée royale égyptienne comme unité de mesure, et d'en déduire, comme l'ont fait jusqu'ici tous les traducteurs de ce texte, que les pieds du colosse atteignaient une longueur de près de 3m.70 (très exactement  $0m.52,30 \times 7 = 3m.66$ ) <sup>(21)</sup>. Beaucoup plus logique serait, en effet, de penser qu'Hécatée avait utilisé pour ses mesures, la coudée grecque, c'est-à-dire pris pour référence une unité de mesure de son pays. En acceptant cette forte probabilité, ceci nous ramènerait, par la conversion en mètres, à une dimension quasiment identique à celle que nous avons pu restituer ( $0m.44,30 \times 7 = 3m.10$ ) <sup>(22)</sup>.

[d] Nous avons bien la confirmation, comme nous le verrons plus bas et contrairement à ce qu'avancait Bataille <sup>(23)</sup>, que deux images féminines flanquaient le grand colosse, suivant une disposition que l'on retrouve fréquemment dans la statuaire monumentale égyptienne. En fait, elles se détachaient en haut-relief, suivant l'exemple des statues de Tiy (grande épouse) et de Moutemouia (mère) qui bordent les deux colosses d'Aménophis III du Kôm El-Heitan. Apparemment, ces statues qui, au Ramesseum, étaient celles de la mère et de la fille du roi, avaient un emplacement défini, puisque le texte précise que l'une (celle de la fille) se trouvait à droite, tandis que l'autre (celle de la mère), prenait place à gauche : τὸν μὲν ἐκ δεξιῶν, τὸν δὲ ἐξ εὐωνύμων, θυγατρὸς καὶ μητρὸς [...] (voir encore Bataille, *Les Memnonia*, RAPH 23, IFAO, Le Caire 1952, p. 129 ; A. Bernand, *Leçon de civilisation*, éd. Fayard, Paris 1994, n. 28, p. 435) <sup>(24)</sup>. Que faut-il, cependant, entendre ici par *fille* du souverain ? Ne s'agirait-il pas plutôt de la reine, "grande épouse", à savoir Nofretari, dont la présence est attestée à d'autres endroits dans cet édifice <sup>(25)</sup> ? Ou bien, faut-il vraiment prendre le texte à la lettre, et considérer que Ramsès II avait fait représenter ici l'une de ses filles, ce qui n'aurait rien d'étrange d'autant plus que plusieurs d'entre elles ont été par la suite, comme on le sait, unies à leur père <sup>(26)</sup> ? Sur les deux colosses de l'Aménophium, on observe que, — en se plaçant non pas face aux colosses, mais en se positionnant comme eux — Tiy, la reine d'Aménophis III, est figurée à *droite* et que Moutemouia, sa mère, est représentée à *gauche*. Les fragments que nous avons pu identifier au Ramesseum pour les deux personnages, suggèrent une distribution identique, puisque — en respectant le même principe pour définir la position de ces

souveraines par rapport à l'image de Pharaon — Touy, la mère du roi [R.Gr. n° 269 + R.Gr. n° 271 + R.Gr. n° 304 + R.Gr. n° 306] se trouvait à la gauche de son fils, et l'autre reine (épouse ou fille) [R.Gr. n° 263 + R.Gr. n° 264] se tenait à sa droite. Dans le cas présent, la concordance est donc parfaite entre le texte de l'auteur grec et la réalité archéologique <sup>(27)</sup>.

[e] Par rapport au colosse de Ramsès II, les deux statues en haut-relief étaient, évidemment, d'une taille bien inférieure. A l'Aménophium, les images évoquant Tiy et Moutemouia debout, ne dépassent pas 5m.00 (sans mortier). Celles du Ramesseum, figurées dans une attitude analogue [torse fragmentaire R.Gr. n° 321] devaient être sensiblement de mêmes dimensions, si l'on compare la hauteur de la tête de Touy [R.Gr. n° 269] (0m.75) à celle de Tiy (colosse sud, à la droite du roi : 0m.70, sans le mortier). La coiffure de ces reines, dans le temple de Ramsès II, était constituée d'une perruque avec tresses sur laquelle était disposée la "dépouille de vautour". Contrairement à celles de l'Aménophium, elles ne semblent pas avoir porté le haut *modius* que l'on peut voir encore placé sur les têtes de Tiy et de la mère d'Aménophis III.

[f] Lors de l'Expédition de Bonaparte, Jomard, qui était Membre de la Commission des Sciences et des Arts, affirme avoir reconnu, dans les carrières d'Assouan, le lieu d'extraction de cette monumentale statue <sup>(28)</sup>. Dégrossie sur place, elle fut ensuite achevée au Ramesseum, sans doute après sa mise en place sur le piédestal. On peut imaginer les installations qui furent nécessaires autour du colosse pour exécuter l'ouvrage et les finitions (un bon exemple de ce genre d'opérations nous est fourni par la scène reproduite sur la paroi gauche de la seconde salle de la tombe de Rekhmirê : cf. N.de G. Davies, *The Tomb of Rekh-mi-re at Thebes*, II, Pl. 58-62 ; PM, *TB*, I<sup>1</sup>, 1970, p. 211 [14-VI]). Les artistes ont soigné leur travail qui est d'une fort belle exécution. La qualité de la granodiorite est indiscutable et son poli, parfait. L'absence de fissure suggère que la veine était très homogène. Le basculement du colosse n'est d'ailleurs pas dû à une défaillance de la roche, comme on a tenté parfois de le démontrer (cf. notre note 4). Sur ces justes observations, on ne peut donc que suivre le rédacteur du texte grec. Pour  $\chi\eta\lambda\acute{\iota}\delta\omicron\varsigma$ , Bataille traduit par "tache" (cf. Bataille, *Les Memnonia*, *RAPH* 23, 1952, p. 129), mais il semble que, dans le cas présent, le terme "impureté" serait plus approprié.

[g] Le pilier dorsal du colosse de Ramsès II porte une longue inscription répartie sur sept colonnes verticales. Le texte, gravé en beaux hiéroglyphes, n'en est, cependant, que partiellement lisible du fait que la monumentale statue se soit renversée sur le dos (cf. *infra*, p. 89). Le contenu peut, toutefois, être comparé, bien qu'avec un certain nombre de variantes, à celui qui figure, au même endroit, sur les deux colosses de l'Aménophium <sup>(29)</sup>. Le texte comprend, en fait, une suite d'épithètes laudatives à la gloire de Ramsès II, et tout porte à croire que c'est précisément une adaptation grecque de cette

inscription que nous avons dans la description rapportée par Hécatée. Sur les épaules droite et gauche du colosse de Ramsès II, et répétés sur les faces nord et ouest du piédestal, les cartouches royaux sont suivis de la mention de  $r^c n \text{ ḥk}^3w$  : il s'agit, ici, du nom qui avait été attribué à l'hypostase pétrifiée du roi:  $w\acute{s}r-m^3\acute{t}-r^c \text{ stp-n-r}^c \text{ r}^c-n-\text{ḥk}^3w$  "Ousermaâtrê/Osymandyas Setepenrê, Soleil des Princes / Prince des Princes/Roi des Rois" ou  $r^c-m\acute{s}-s \text{ mrj jmn r}^c-n-\text{ḥk}^3w$  "Ramsès Meriamon, Soleil des Princes/Prince des Princes/Roi des Rois" (cf. Varille, dans *BIFAO* 35, 1935, p. 167 ; Yoyotte, dans *Kêmi* 10, 1946, p. 86-89 ; Leblanc, "Diodore, le tombeau d'Osymandyas et la statuaire du Ramesseum", dans *BdE* 97/2, IFAO, Le Caire 1985, p.76-77).

## 2.— LE COLOSSE DE LA MÈRE DU ROI

**I.47,5.** "Il y avait encore [a] une autre statue de sa mère, toute seule [b], haute de vingt coudées et monolithe [c]. Elle portait sur la tête trois insignes royaux [d], qui indiquaient qu'elle était à la fois fille, femme et mère de roi [e]". [Traduction Dr. Angelo Sesana].

### COMMENTAIRES :

[a] Toujours dans la première cour du temple, en avant du second pylône.

[b]  $\kappa\alpha\theta'\alpha\acute{\upsilon}\tau\eta\gamma$  : "isolée", donc indépendante du grand colosse de Ramsès II. Dans la *Description de l'Égypte*, Jollois et Devilliers mentionnent l'existence de cette statue à partir du texte de Diodore, mais ils ajoutent "nous (n'en) avons pas vu nous-mêmes les restes [...]" (cf. *Description de l'Égypte*, tome II, Ed. Panckoucke, Paris 1821, p. 292). En revanche, elle est restituée sur le plan et l'élévation qu'ils donnent de la première cour du temple, où elle est placée en pendant du colosse de Ramsès II, c'est-à-dire à droite de l'escalier axial (cf. *Description de l'Égypte*, tome II, Antiquités-Planches, Pl. 28, 33, 2-3). En 1831, dans la seconde édition de son *Mémoire sur le monument d'Osymandyas*, Letronne s'oppose à l'identification qu'établissent les deux savants de la Commission des Sciences et des Arts. Non seulement il ne reconnaît pas que le "tombeau d'Osymandyas" soit le Ramesseum, mais il ajoute encore : "[d'après Diodore] le premier péristyle de l'Osymandyeum, contenait une autre statue colossale monolithe de la mère d'Osymandyas, ayant 20 coudées [11m.34] de haut, et qui, selon toute apparence, devait être placée de l'autre côté de la porte, dans une position correspondante à celle du grand colosse. Dans le Ramesseum, il n'existe aucun vestige quelconque d'un tel colosse, et tout prouve que celui de Ramsès était seul dans cette première cour" (cf. Letronne, *Mémoire sur le monument d'Osymandyas de Thèbes*, 2<sup>ème</sup> édition, Paris 1831, p. 26). En fait, c'est à Carter que l'on doit de nous avoir signalé, pour la première fois, la présence de quelques fragments au nom de Touy, la mère

de Ramsès II (cf. H. Carter, dans *ASAE* 2, 1901, p.194). Pourtant, plus tard, Goossens puis Bataille affirmeront qu'ils n'ont trouvé aucun vestige ayant pu appartenir à cette statue (cf. Goossens, "Le tombeau d'Osymandyas", dans *CdE* n° 34, 1942, p. 180 : "Cette dernière a disparu" ; Bataille, *Les Memnonia*, dans *RAPH* 23, 1952, p. 130 : "Ce colosse féminin de 20 coudées est introuvable au Ramesseum"). Plus récemment encore, dans son commentaire sur le Livre I de la *Bibliothèque Historique* de Diodore, A. Burton souligne : "there is no evidence of a statue of the mother of Ramesses II, though the statue of a Ramessid queen has been found in the Ramesseum" (cf. Burton, *Diodorus Siculus. Book I. A Commentary*, dans *EPRO*, n° 29, 1972, p. 150). Ce n'est là qu'ajouter une confusion de plus au sujet, car la statue d'une reine ramesside — partielle, au demeurant, puisque qu'il ne s'agit que d'un buste — à laquelle fait allusion l'auteur <sup>(30)</sup>, n'a jamais été mise au jour au Ramesseum, mais dans la chapelle dite "de la reine blanche", petit monument localisé *extra-muros*, au nord-ouest du temple (cf. Petrie, *Six Temples at Thebes. 1896*. Londres 1897, p. 6 [14] et pl. VI.1-2, IX.2). De plus, on sait aujourd'hui que ce buste, qui était jusque-là demeuré anonyme, représente la reine Merytamon, fille aînée de Nofretari et de Ramsès II <sup>(31)</sup>.

Depuis Jollois et Devilliers, toutes les restitutions qui ont été proposées, suggéraient que le colosse de Touy formait le pendant de celui de Ramsès II. C'est ainsi que, sur les documents graphiques connus depuis le siècle dernier, cette statue a été régulièrement placée contre le montant nord du second pylône, à droite de l'escalier axial conduisant à la seconde cour du temple (cf. *Description de l'Égypte*, t. II, antiquités-planches, Pl. 33, 1 et 3; Letronne, *Mémoire sur le monument d'Osymandyas...*, 1831, p. 26 et Pl. II = restitution de l'architecte Huyot ; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Antiquité*, tome I, Paris 1882, Pl. 220 ; J.-Cl. Golvin, "La restitution architecturale du Ramesseum", dans *Memnonia*, I, 1990-1991, Le Caire 1991, p. 47-51 et Pl. VII) (cf. nos fig.1 et 2). Discret sur ce point, puisqu'il signale seulement que la statue était "toute seule" (ce qui sous-entend qu'elle était indépendante du colosse de Ramsès II ou, si l'on préfère, taillée dans un autre bloc de pierre), le texte grec ne permet pas de déterminer son emplacement exact. Tout au plus, peut-on supposer, à partir de cette donnée livresque, qu'elle ne devait pas se trouver très éloignée de l'image monumentale de Ramsès. En définitive, ce n'est que récemment que le soubassement, en grès (hauteur = 1m.95 ; largeur = 4m.20 ; longueur = 6m.50), de la statue de Touy a pu être identifié, modifiant par son implantation dans la première cour, les restitutions jusqu'ici présentées (cf. *infra*, p. 91-94 et fig. 3).

[c] Là encore, il convient de rappeler qu'Hécatee se réfère à une unité de mesure grecque (cf. nos remarques, *supra*, [c], p.75), et que la dimension donnée par les traducteurs qui prennent pour référence la coudée royale égyptienne, est excessive <sup>(32)</sup>. En réalité, le colosse de Touy ne devait pas

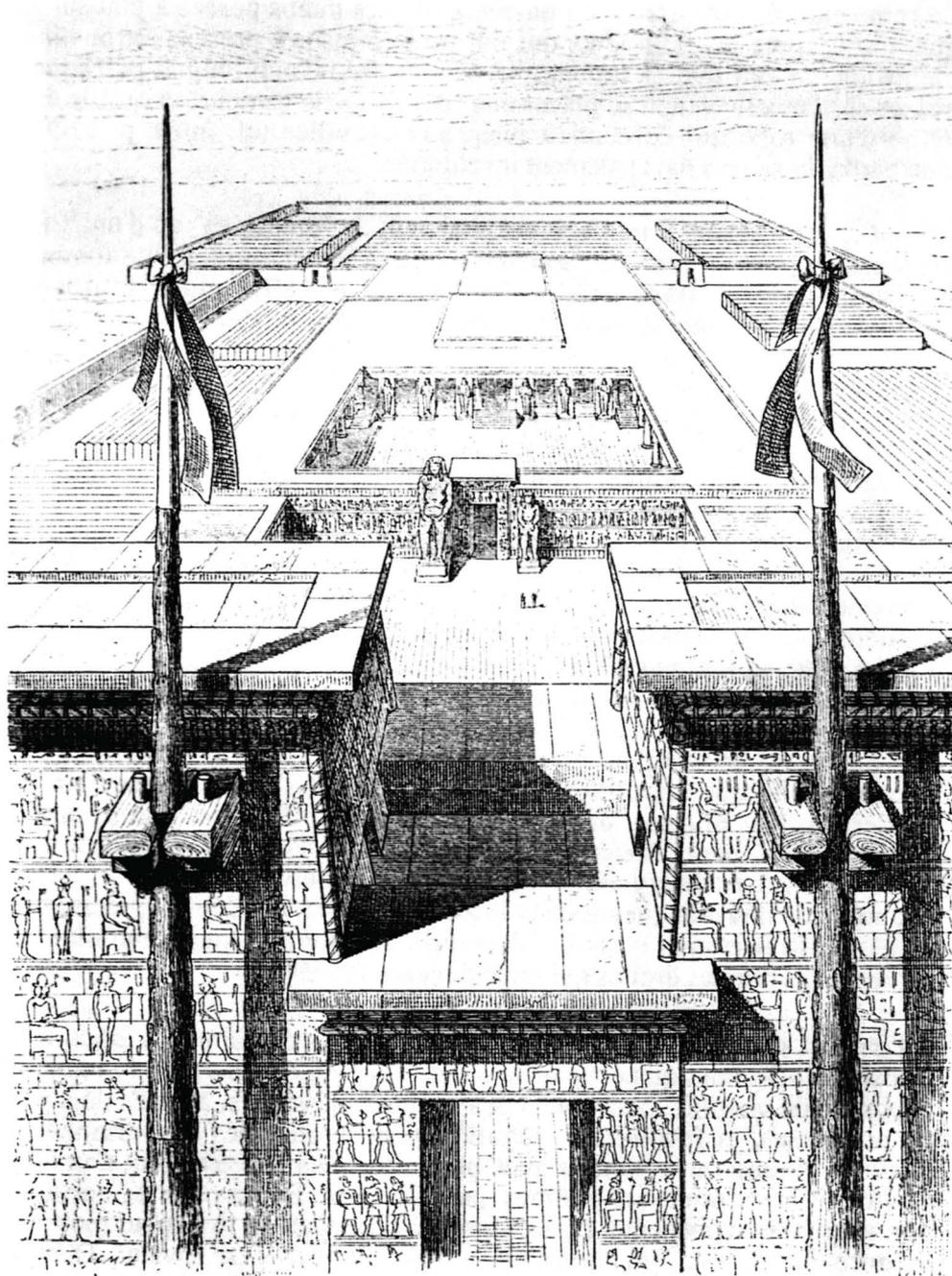


Fig. 1— Essai de restitution du Ramesseum. [D'après G. Perrot et Ch. Chipiez, *Histoire de l'art dans l'Antiquité*, tome I, Paris 1882, Pl. 220].

dépasser 9m.00, ou, plus exactement (20 x 0m.44,30) : 8m.86.

La reine était figurée assise, comme son fils, les mains posées à plat sur les genoux. D'après les fragments qui ont pu être jusqu'à présent retrouvés et identifiés, on sait que la souveraine était coiffée d'une longue perruque à tresses sur laquelle venait se placer une "dépouille de vautour" et qu'elle était vêtue d'une robe qui descendait jusqu'aux chevilles (cf. *infra*, p. 92-93). Une partie du siège a été également inventoriée.

[d] τρεῖς βασιλείας. Il ne s'agit pas vraiment de "diadèmes" ou d'un "triple diadème" comme le propose Goossens dans sa traduction (cf. "Le tombeau d'Osymandyas", dans *CdE* 34, 1942, p. 180), mais plutôt de coiffes/couronnes (cf. Burton, *Diodorus Siculus.*, p. 150 et n. 2 : "three crowns" seems to be a reference to a composite crown consisting of three elements which also occur separately [...]) ou d'insignes royaux caractéristiques (cf. Bataille, *Les Memnonia*, dans *RAPH* 23, 1952, p. 130). Les coiffures des reines égyptiennes, on le sait, pouvaient présenter des variantes. Au Nouvel Empire, la perruque à longues tresses est régulièrement recouverte par une "dépouille de vautour" sur laquelle repose un mortier ou *modius*. Deux hautes plumes droites ou encore des cornes de vache enserrant un disque solaire forment parfois le complément de ces couronnes <sup>(33)</sup>. Certains fragments du colosse de Touy, retrouvés dans la première cour du Ramesseum (cf. *infra*, p. 91-94) permettent de savoir que la reine était au moins coiffée d'une longue perruque tressée à retombées latérales, sur laquelle venait s'ajuster la "dépouille de vautour". Une représentation figurée en relief sur l'embrasement sud de la porte de la grande salle hypostyle du temple, montre la mère de Ramsès II avec ces mêmes éléments (bien que simplifiés) auxquels viennent s'ajouter, cependant, le mortier et les plumes droites (cf. Leblanc, "Diodore, le tombeau d'Osymandyas.", dans *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, II, 1985, Pl. II-b). Sur le colosse de Merytamon découvert à Akhmîm en 1981, à présent restauré et de nouveau dressé dans le temple de Min, la reine est précisément coiffée de la perruque et de la "dépouille de vautour" que surmontent un mortier et les plumes droites qui ont été rapportées <sup>(34)</sup>.

[e] Le choix de ces coiffes et de ces couronnes était évidemment fonction de la position officielle qu'occupait la reine. Toutefois, la perruque comme la "dépouille de vautour" constituent des insignes classiques, attestés déjà pour des princesses, et recouvrant régulièrement le chef des souveraines. Le mortier ordinaire ou le *modius* avec plumes droites se retrouvent tout aussi indifféremment pour ces mêmes personnages. En revanche, certaines couronnes ne pouvaient être portées que par des reines en titre, pour mettre en évidence leur rôle de "grande épouse royale", ou de "mère royale". D'autres coiffes plus caractéristiques pouvaient être encore en relation avec des charges religieuses, lorsque ces souveraines dépendaient d'un clergé et qu'elles y entretenaient une fonction d'"épouse divine" ou de "mère du dieu".

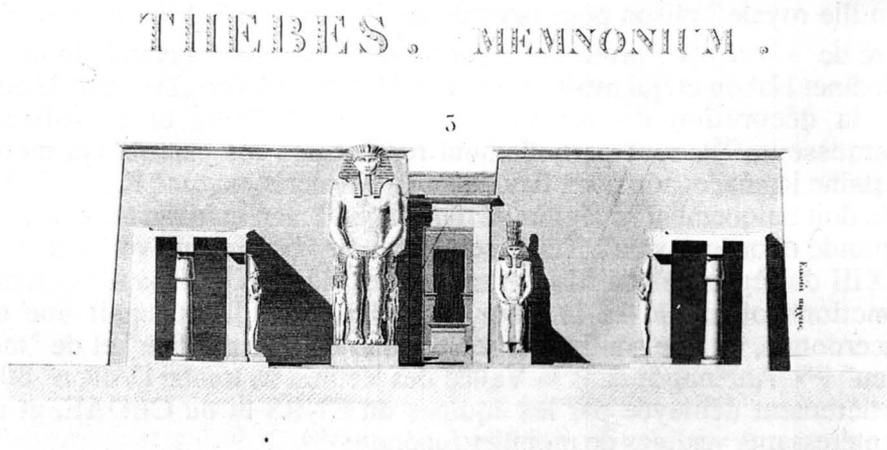


Fig. 2— Restitution des colosses et de leur emplacement dans la première cour du temple. [D'après J.-B. Jollois et E. Devilliers, *Description de l'Égypte*, tome 2, (planches-antiquités), Pl. 33-3].

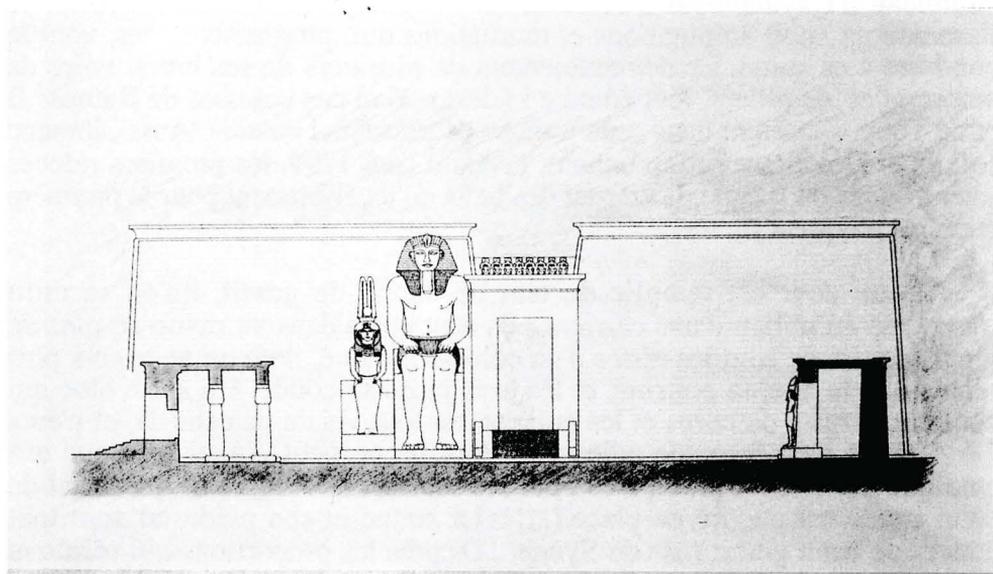


Fig. 3— Restitution schématique de la façade orientale du second pylône du Ramesseum, avec les colosses de Ramsès II et de Touy, tels qu'ils étaient placés en réalité. Sur ce document provisoire, la hauteur des statues, ainsi que la coiffure de la reine ne sont que des suggestions susceptibles d'être corrigées. [Dessin Franck Bouilloc].

Dans le cas plus précis de Touy, on sait que la reine n'était pas issue d'une famille royale, raison pour laquelle sa titulature ne fait jamais apparaître le titre de *s3.t nsw.t* "princesse". Sur un bloc retrouvé à l'entrée du temple de Medinet Habou et qui avait sans doute pris place, à l'origine, dans le contexte de la décoration du monument consacré à Touy et à Nofretari au Ramesseum<sup>(35)</sup>, sont partiellement représentés ses parents [sa mère, une certaine Rouia, et son père, lieutenant de cavalerie, nommé Raia] <sup>(36)</sup>. En fait, elle doit uniquement sa légitimité dynastique à son mariage avec Séthi I<sup>er</sup>. La "grande épouse royale", Touy, semble avoir vécu jusque vers l'an XXII ou XXIII du règne de son fils, le second des Ramsès <sup>(37)</sup>. Parallèlement à ses fonctions officielles à la Cour, rappelons qu'elle occupait une charge sacerdotale, ce que soulignent ses titres d'"épouse du dieu" et de "mère du dieu" <sup>(38)</sup>. Aménagée dans la Vallée des Reines, sa tombe [VdR n° 80] a été entièrement déblayée par les équipes du CNRS et du CEDAE, et a livré d'intéressants vestiges de mobilier funéraire <sup>(39)</sup>.

#### LA REALITE ARCHEOLOGIQUE DE LA DESCRIPTION

Entre la description d'Hécatee qui fait état d'un monument apparemment en bon état de conservation et les récits de nos voyageurs modernes qui, à partir du XVIII<sup>ème</sup> siècle, relatent ou vantent le charme romantique du "tombeau d'Osymandyas", s'inscrit une longue période durant laquelle le Ramesseum subit amputations et mutilations qui, progressivement, vont le conduire à sa ruine. Le démantèlement de plusieurs de ses murs, voire de colonnes et de piliers, tout comme la destruction des colosses de Ramsès II et de Touy, s'insèrent dans cette tranche de passé mal connue. Aussi, lorsque Jollois et Devilliers entreprennent, pendant l'été 1799, les premiers relevés scientifiques du temple, le constat des lieux qu'ils établissent pour la première cour, est éloquent :

"Cette cour est remplie de tant de débris de granit, qu'on se croit transporté au milieu d'une carrière ; ils sont épars dans un rayon de plus de vingt mètres: ce sont les restes d'un colosse énorme, dont on ne trouve plus réunis que la tête, la poitrine, et les bras jusqu'au coude. Un autre bloc qui contient le reste du corps et les cuisses, est tout voisin de celui-là, et n'en a été détaché qu'à force de coins ; ce dont on ne peut douter à la vue des entailles qui ont été pratiquées pour les introduire <sup>(40)</sup>. [...] Le piédestal de cette statue est encore en place.[...] . La statue et son piédestal sont tout entiers de beau granit rose de Syène... D'après les proportions qui résultent des mesures que nous venons de rapporter, il est très vraisemblable que ce colosse assis ne devait pas avoir moins de dix-sept mètres et demi de hauteur, depuis le sommet de la tête jusqu'à la plante des pieds" <sup>(41)</sup>.

"Les restes du colosse que nous avons décrit, sont parfaitement d'accord avec la description rapportée par Diodore. Cette coïncidence a motivé le

dessin que nous avons donné de la statue d'Osymandyas, dans le monument restauré. On peut y voir de chaque côté de la figure assise, des statues qui sont debout, et qui ne s'élèvent qu'à la hauteur de ses genoux. La partie inférieure du colosse ayant été mutilée, et les débris en étant dispersés, nous n'avons point aperçu les restes de ces figures qui accompagnaient le colosse principal [...]" (42).

En 1900, H. Carter, alors inspecteur en chef du Service des Antiquités à Thèbes-Ouest, effectue des nettoyages dans le temple de Ramsès II et plus particulièrement dans la première cour. C'est durant ces travaux, nous l'avons dit, qu'il découvre quelques fragments de granite au nom de Touy, la mère du roi (43). Ainsi réapparaissent les premiers témoins du second colosse décrit par Hécatée puis Diodore, et à propos duquel on avait, depuis l'Antiquité classique, perdu toute trace.

Venant compléter ces premières recherches, l'enquête que nous avons pu mener récemment a permis de confirmer sur de nombreux points la description de l'historien grec, d'apporter, également, un certain nombre de précisions archéologiques sur les deux colosses en partant d'un inventaire systématique de tous les blocs de granite dispersés dans les première et seconde cours du temple, enfin de procéder, à partir d'une base de données informatisée, à un enregistrement des morceaux identifiés (44). Ce travail qui doit se poursuivre au cours de la mission du CNRS [URA n° 1064]-CEDAE prévue à l'automne 1994, permettra de franchir ensuite une nouvelle étape : celle de la modélisation de ces deux statues monumentales, en vue de leur restitution graphique. Ce n'est qu'en fonction du résultat auquel nous aurons pu aboutir par cette méthode, que nous verrons si le redressement éventuel de ces colosses —du moins de l'un d'entre eux— pourrait être ou non envisagé. En attendant, était-il déjà utile de regrouper, dans le cadre de cette étude, les informations recueillies sur le terrain.

## **SOUBASSEMENT, PIEDESTAL ET COLOSSE DE RAMSES II**

### **SOUBASSEMENT**

Nous en avons donné les dimensions plus haut (cf. *supra*, p. 74). C'est sur ce soubassement, constitué, à partir du niveau du dallage antique de la cour, de deux assises de blocs de grès, que reposaient le piédestal et le colosse du roi. Sur la face sud du piédestal en granite, au-dessus de la seconde assise, est plaqué sur une hauteur de 0m.55, un parement de grès (épaisseur : 0m.20 maximum) qui s'encastre dans un décrochement pratiqué en retrait à la base du piédestal. Des restes de mortier contenant une forte proportion de plâtre sont encore nettement visibles entre le parement en grès et le granite. Ce mortier, mélangé à des éclats de grès, avait pour but de combler les espaces laissés vides à la base irrégulière du piédestal, et le

placage ainsi rapporté masquait le tout. Dans l'état actuel de conservation du monument, les autres faces du soubassement ne présentent pas de parement. A l'est, l'avant du piédestal ayant été débité, il ne subsiste que l'assise supérieure en grès du soubassement. Côté nord, pas de trace de placage ni de décrochement malgré les irrégularités de la base du piédestal, ce qui n'exclut pourtant pas qu'il y en ait eu un, à l'origine. Si tel était le cas, celui-ci n'aurait certainement pas dépassé une hauteur de 10 cm.<sup>(45)</sup> A l'ouest, le piédestal en granite repose directement sur le soubassement, sans décrochement, ce qui suggère que, de ce côté, il n'y a jamais eu de placage en grès. On remarque, en revanche, que les deux assises du soubassement venaient buter contre la face est du môle sud du second pylône, ménageant un étroit couloir de circulation surélevé, large de 0m.80, entre le piédestal en granite et le mur du pylône <sup>(46)</sup>. Aucun décor ou inscription n'ornait les faces apparentes du soubassement.

#### PIEDESTAL (cf. Pl. XX-B)

Il est taillé dans un bloc monolithe, dont la partie inférieure — nous l'avons vu — présente, du côté sud, un décrochement (4,5 cm. en retrait). Dans l'Antiquité, sans doute à la suite d'une mauvaise manoeuvre durant son transport ou peut-être même au moment de sa mise en place au Ramesseum, la partie supérieure de l'angle nord-ouest du piédestal s'est brisée. Une réparation fut alors effectuée, comme en témoigne encore, *in situ*, la cavité d'une queue d'aronde. A présent, fracturé diagonalement en deux morceaux dans le sens de la largeur et fissuré profondément en plusieurs endroits, ce piédestal montre, de surcroît, d'importantes traces de débitage, notamment à l'avant où l'on peut estimer qu'il manque, sur la longueur initiale de cet énorme bloc, entre 1m.80 et 2m.00. Au moins quatre des morceaux débités [R.Gr. 416 + R.Gr. 420 + R.Gr 425 + R.Gr 462] gisent toujours, à proximité, sur le sol de la première cour. Ces manques permettent de constater que la base du piédestal n'est pas plane, mais légèrement concave dans sa partie centrale.

#### *Face est*

Elle est pratiquement détruite en raison des débitages que nous venons de signaler. Un morceau [R.Gr. 420], qui prenait place à l'angle sud-est du piédestal, permet, cependant, de préciser que cette face était décorée. Ce qui en reste est l'évocation du prêtre-*sameref* (un fils du Roi) coiffé de la longue tresse princière, figuré debout et accomplissant, du bras droit tendu vers l'avant, un geste rituel <sup>(47)</sup> (cf. Pl. XVIII-B). Au-dessus de l'image du personnage, se trouve une ligne de texte horizontale partiellement conservée : [... ] š3[m]r.f hntj db3t hntj [... ] "[...] le prêtre-*sameref*, du palais (?) du *ka royal* <sup>(48)</sup>, celui qui est à la tête de [...]". En avant du soubassement subsistent, dans un alignement nord-sud, les bases (diamètre : 0m.84) de

quatre petites colonnes en grès (cf. Pl. XVI-B). L'espace entre les deux bases du centre est de 0m.74, alors que les intervalles entre les autres bases ne sont que de 0m.50/0m.55. Le diamètre des tambours est de 0m.43 (mesure prise sur la base de l'extrémité nord). Deux murets latéraux, c'est-à-dire au nord et au sud, (épaisseur 0m.50) reliaient les colonnes d'angle au soubassement du colosse, formant ainsi, devant le piédestal, un petit espace clos qui aurait pu servir à un rituel célébré devant la statue monumentale de Ramsès II <sup>(49)</sup>.

### *Face sud*

A l'extrémité droite, on peut lire la titulature abrégée de Ramsès II gravée sur deux lignes horizontales qui commence sur le bloc [R.Gr. 420] : [1] "*Que vive le Roi de Haute et de Basse Egypte* [(début de cartouche sur le bloc R.Gr. 420) [fin de cartouche sur le piédestal)] *doué de vie comme Rê !*" ; [2] "*Que vive [...]* (sur le bloc R.Gr. 420), [...] (le reste de l'inscription, sur le piédestal, est perdu). Les signes hiéroglyphiques ont une hauteur de 0m.60. A l'extrémité gauche, sur trois registres, sont sculptés les cartouches de naissance (au milieu) et de couronnement (en haut et en bas) de Ramsès II : [1] "*Ousermaâtrê Setepenrê, doué de vie !*" ; [2] "*Ramsès Meryamon, comme Rê*" ; [3] "*Ousermaâtrê Setepenrê, doué de vie !*". Hauteur des cartouches : 0m.38. Toute la partie centrale de cette face, sur une longueur de 5m.45, est vierge de toute décoration et de toute inscription.

### *Face nord*

Dans la partie supérieure, et sur deux lignes horizontales, court, sur toute la longueur de la face, une titulature laudative de Ramsès II dont les hiéroglyphes, de grand format (hauteur = 0m.70), sont sculptés en creux : [1] [...] "*Taureau victorieux, grand de royauté, le Souverain de Haute et de Basse Egypte, Seigneur du Double Pays, Ousermaâtrê Setepenrê, Fils de Rê, Ramsès Meryamon, Soleil des Princes/Roi des Rois comme Rê !*" ; [2] [...] "*qui dompte les pays étrangers, Le dieu réalisé, Seigneur du Double Pays, Ousermaâtrê Setepenrê, Fils de Rê, Ramsès Meryamon, doué de vie [...]*" !". Sous ces inscriptions, est représentée, en relief "dans le creux", une frise de prisonniers agenouillés, ligotés (bras attachés dans le dos) et reliés les uns aux autres par un lien végétal : lys de Haute Egypte ou papyrus de Basse Egypte. Hauteur de la frise: 0m.75. Ces captifs qui sont, d'après leurs traits physiques, d'origine asiatique pour les uns, et africaine pour les autres, ont tous le visage tourné en direction de l'est. De ce côté, le soubassement vient buter directement contre la rampe-parapet gauche de l'escalier axial qui conduit de la première à la seconde cour.

### *Face ouest*

Elle comprend, sur deux lignes horizontales, des éléments de titulature de Ramsès II. Hauteur des signes : 0m.70. [1] "*Le roi de Haute et de Basse*

*Egypte Ousermaâtrê Setepenrê, le Fils de Rê, Ramsès Meriamon, doué de vie!*. "; [2] [...] *le Fils de Rê, Seigneur des couronnes* (ou des apparitions) , [(cartouche détruit)], *Soleil des Princes/Rois des Rois, comme Rê !*".

## COLOSSE DE RAMSES II

Brisé en deux énormes morceaux qui sont, cependant, jointifs, le colosse était, à l'origine, placé à environ 15 cm., en retrait vers l'est du bord postérieur du piédestal (voir Pl. XVI-A et Pl. XIX-A). Le roi, nous l'avons dit, était figuré assis sur un siège à dossier, orné sur les faces latérales par la scène traditionnelle de la réunion du Double Pays (les plantes du Sud et du Nord étant liées par les génies-Nils). D'après les vestiges déjà identifiés, on remarque que la composition était différente de celle qui orne encore les profils des sièges des colosses d'Aménophis III du Kôm El-Heitan.

### *La tête, coiffure et collier*

Tous les détails du visage (yeux, sourcils, nez, bouche, barbe, à l'exception des oreilles) ont quasiment disparu pour faire place à une surface plus ou moins lisse. David Roberts, dans un dessin lithographié exécuté en 1838 au Ramesseum (cf. D. Roberts, *Egypt and Nubia*, Londres 1847, Pl. I = *Memnonia*, vol. II, fig. p. 31) en a restitué les traits, mais ce document ne semble pas reproduire la réalité. Tout porte à croire, en effet, que le visage de Ramsès II se trouvait déjà, à l'époque, dans le même état qu'aujourd'hui. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur la "fidélité" des sujets dessinés par les voyageurs et artistes qui ont parcouru l'Égypte au cours des siècles passés et sur les "aménagements" qu'ils ont apporté à leurs oeuvres, achevées parfois loin des sites. Vers l'arrière de la tête du colosse, est visible un rapiéçage (longueur maxi. = 0m.75 x largeur maxi. 0m.40 x profondeur maxi. 0m.19) que j'interpréterai comme tel, plutôt que comme la trace de l'encastrement d'une couronne qui aurait été rapportée. En effet, vu l'emplacement de la cavité et le traité du *némès* et de l'*uraeus* frontal, il paraît difficile de penser qu'une couronne aurait pu être adaptée sur la coiffe<sup>(50)</sup>. Plusieurs fragments du *némès* et, en particulier, de ses retombées latérales ont été identifiés : il s'agit des morceaux R.Gr. 282 (partie de la retombée gauche, avec collier-*ousekh*), R.Gr. 329 (partie bombée de la coiffe), R.Gr. 372 et R.Gr. 380 (parties de la retombée droite, avec collier-*ousekh*), R.Gr. 440 (angle arrondi correspondant à l'extrémité de la coiffe, côté droit) (cf. Pl. XVII-A). Une tentative de débitage à la scie, technique observée également à d'autres endroits sur le colosse et sur le piédestal, a été pratiquée au niveau du front et du bandeau de la coiffure de Ramsès II (cf. Pl. XIX-A).

### *Les bras et les mains*

Sur le colosse, il ne subsiste plus qu'une partie des bras. Plusieurs compléments ont été, cependant, reconnus parmi les vestiges qui gisent encore sur le sol des première et seconde cours du temple. Il s'agit des morceaux R.Gr. 265 et R.Gr. 511 B (ajustement non encore défini), puis de trois autres fragments qui, ceux-là, appartiennent incontestablement à l'avant-bras droit : R.Gr. 497 + R.Gr. 503 + R.Gr. 511. Un grand éclat dont l'une des faces est finement polie et forme un léger arrondi [R.Gr. 379], correspond à l'épaule gauche de Ramsès II. Ce fragment s'adapte parfaitement à l'emplacement qui lui est réservé sur le colosse. Les mains, bien que détachées du reste du corps, sont partiellement conservées. Deux importants morceaux se rapportent à la main gauche [R.Gr. 384 et R.Gr. 419] et un autre [R.Gr. 418] à la main droite.

### *Le torse et le vêtement*

La majeure partie du torse nu royal n'a pas été trop endommagée. Le buste, bien que brisé au niveau de la taille subsiste en place, mais présente quelques lacunes. Certaines d'entre elles peuvent être comblées par les fragments R.Gr. 282, R.Gr. 372 et R.Gr. 380 sur lesquels figurent également les retombées latérales de la coiffe-*némès*. A la hauteur de la poitrine, les seins ont disparu. Le pagne-*chendjyt* plissé, maintenu par une ceinture à la taille et qui enveloppait les cuisses, est encore partiellement visible sur le colosse. Plusieurs morceaux débités en ont été, de surcroît, identifiés : en raison de leur volume, deux d'entre eux sont encore au sol dans les première et seconde cours [R.Gr. 449, R.Gr. 489], alors que les autres [R.Gr. 197, R.Gr. 266, R.Gr. 272, R.Gr. 297, R.Gr. 309, R.Gr. 352] sont maintenant placés sur des banquettes.

### *Les jambes et les pieds*

Ce sont les membres inférieurs de cette monumentale statue qui ont le plus souffert, car les carriers s'y sont attaqués en priorité ainsi qu'à la partie antérieure du piédestal. Des jambes, il reste néanmoins, encore, un certain nombre de morceaux dispersés dans la première cour du temple ou entreposés sur les banquettes construites à proximité : trois d'entre eux appartiennent à la jambe droite [R.Gr. 072, R.Gr. 347, R.Gr. 415], un autre [R.Gr. 424] à la jambe gauche. Il n'a pas encore été possible, en revanche, de déterminer l'appartenance à l'une ou à l'autre jambe, des fragments : R.Gr. 278 et R.Gr. 292 (entre rotule et mollet), R.Gr. 328 (au-dessus du genou), R.Gr. 355 (au-dessus du genou), R.Gr. 366 (à placer entre rotule et mollet), R.Gr. 454 (sous la rotule). Les pieds [R.Gr. 429 et R.Gr. 432] sont également incomplets. Deux fragments épars en ont été cependant identifiés : l'un, représentant le petit orteil du pied gauche [R.Gr. 377], est

jointif avec le reste du membre, alors que l'autre [R.Gr. 421] sur lequel sont nettement visibles des traces de débitage, évoque la cheville du pied droit.

### *Le siège à dossier*

C'est incontestablement dans le siège royal que les carriers ont le plus puisé, sans doute parce qu'il s'agissait d'un volume qui se prêtait facilement, en raison de sa forme géométrique, à la taille de blocs. Les faces latérales de ce siège, on le sait, portaient un décor en relief "dans le creux" dont le thème s'inspirait de la réunion symbolique des Deux Terres, l'Égypte du Sud et l'Égypte du Nord, fécondées par les génies de l'inondation que sont les Nils. Comparé à celui que l'on peut encore admirer sur les côtés des sièges des colosses qui précédaient le temple de millions d'années d'Aménophis III, ce thème semble, au Ramesseum, d'après tous les fragments actuellement enregistrés, présenter une variante dans la composition des éléments : R.Gr. 284 (tête de génie-Nil avec botte végétale), R.Gr. 285 (ombelle de papyrus), R.Gr. 311 (évocation du *serekh*), R.Gr. 334 (corps partiel d'un génie-Nil nouant l'une des plantes héraldiques), R.Gr. 335 (vestiges des deux cartouches de Ramsès II), R.Gr. 339 (jambe partielle d'un génie-Nil), R.Gr. 378 (visage du génie-Nil du Sud portant la botte végétale constituée de lys) (cf. Pl. XVII-B), R.Gr. 390 (texte partiel et traces de lys, face latérale sud du siège) R.Gr. 467 (vestige d'une bande horizontale évoquant le ciel, colonne de texte avec mention de ḥꜣꜣ, lys, amorce de cartouche royal sommé du disque solaire flanqué d'uraei : morceau appartenant à la face latérale nord du siège), R.Gr. 494 (angle du siège royal et fragment de l'inscription du pilier dorsal du colosse) et R.Gr. 500 (début de la titulature du roi, provenant de la face latérale sud du siège).

### *Le pilier dorsal*

Les inscriptions qui couvrent le pilier dorsal, sont profondément gravées et réparties sur sept colonnes (cf. copie). Les trois colonnes qui occupent la partie centrale du pilier dorsal [3-4-5] contiennent une série d'épithètes laudatives qui se réfèrent à Ramsès II, glorifient son émanation divine et ses qualités de souverain, surtout comme bâtisseur et comme militaire. Ces colonnes devaient être plus hautes que celles qui les bordent de chaque côté. Ces dernières, deux à droite [1-2] et deux à gauche [6-7], sont dominées par le signe du ciel [pt] qui n'est, cependant, que partiellement conservé. Les textes qu'elles renferment sont encore des expressions louangeuses à l'égard du roi, mais qui semblent être prononcées, cette fois, par deux divinités ou peut-être même par les deux reines qui flanquaient le colosse. L'emploi de la deuxième personne dans ces inscriptions semble, en tout cas, le suggérer.

Colonnes de droite [1-2] :

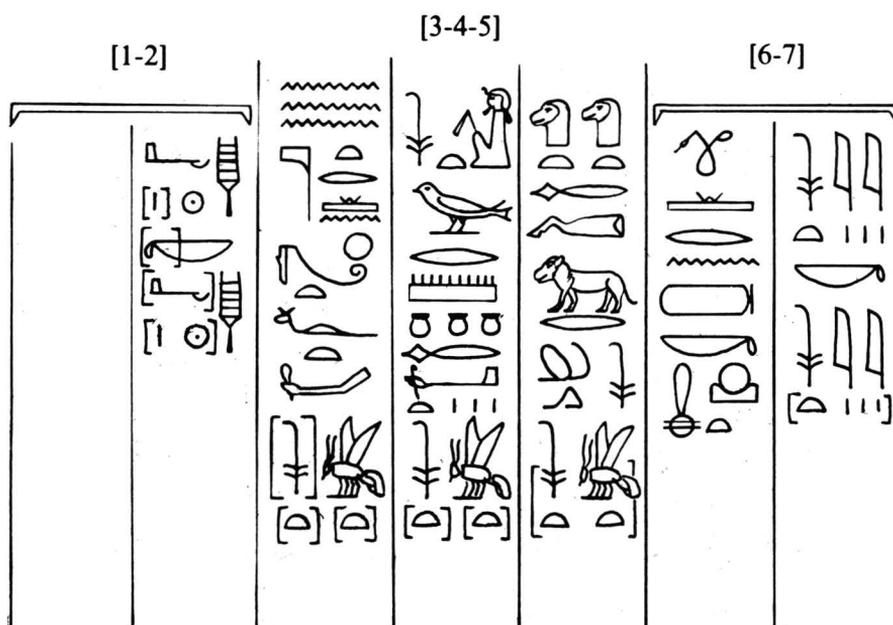
[1] Colonne située à l'extrémité droite (en se plaçant sous le colosse ; le sens

de la lecture est contraire à celui des textes des autres colonnes) : "*Ta durée (de vie) [est semblable à] la durée [de ...]*" <sup>(51)</sup>.

[2] Colonne qui constituait le complément de la colonne [1]. Il n'en subsiste plus rien *in situ*, bien que des vestiges en sont peut-être encore à terre ou cachés sous les déblais situés à proximité du colosse.

Colonnes de la partie centrale du pilier [3-4-5] :

[3] "[...] *Semence divine de Rê (mw ntrj n r<sup>c</sup>), Son image sublime (tjt.f dsrt)* <sup>(52)</sup>, *le Roi [de Haute] et de Basse Egypte [...]*".



Copie de la partie actuellement lisible du texte gravé sur le pilier dorsal du colosse de Ramsès-Rê-en-hekaou [Relevé Christian Leblanc].

[4] "[...] *Souverain riche en monuments [nswt wr mnw], aux grandes victoires [ḥtwt], le Roi de Haute et de Basse Egypte [...]*".

[5] "[...] *Valeureux [combattant], Grand de force [ḥpš], Lion contre celui qui l'attaque [mꜣj r pḥ-sw]* <sup>(53)</sup>, *le Souverain de Haute et de Basse Egypte [...]*".

Colonnes de gauche [6-7] :

[6] "*Ton nom est durable comme l'horizon [rwd m.k mj ḥt]* [...]"

[7] "*Ta royauté [est semblable à] la royauté [de ...]*".

Deux fragments, sur le sol de la seconde cour, proviennent du pilier dorsal : R.Gr. 496 et R.Gr. 499 (ce dernier venant en complément du haut de l'inscription de la colonne 7) <sup>(54)</sup>.

### *La reine placée à la droite de Ramsès II*

Son identité est inconnue, mais le texte d'Hécatée dit qu'il s'agissait d'une fille du roi (cf. *supra*, p. 75, notre commentaire à ce sujet). L'image de cette souveraine est attestée par quelques fragments retrouvés lors de notre prospection. Deux morceaux jointifs proviennent de la tête de la reine et se rapportent à la perruque à longues tresses et la "dépouille de vautour" qu'elle portait [R.Gr. 263 + R.Gr. 264]. C'est encore très certainement à ce personnage, qui se tenait debout, près de la jambe droite de Ramsès II, qu'appartient aussi le torse [R.Gr. 321] dont les seins ont été érasés.

### *La reine placée à la gauche de Ramsès II*

Touy, la mère du roi, se tenait à la gauche de son fils. Elle devait, comme l'autre souveraine placée à droite, se tenir debout. Deux morceaux jointifs [R.Gr. 304 et R.Gr. 306] donnent une partie de ses titres et son nom : [...] *nḥt nb.t tꜣwj twj* (nom contenu dans un cartouche) "[...] [la mère du roi, qui a mis au monde le Taureau] <sup>(55)</sup> *puissant, la Dame du Double Pays, Touy* [...]. L'orientation des signes hiéroglyphiques nous confirme que cette inscription figurait bien à la gauche de la monumentale image de Ramsès II <sup>(56)</sup>. De la statue elle-même, traitée en haut-relief, subsistent deux grands fragments qui correspondent à la tête et à la coiffure [R.Gr. 269 + R.Gr. 271]. Les traits du visage de Touy sont encore partiellement visibles et la reine était coiffée d'une longue perruque constituée de tresses et nattes juxtaposées maintenues par deux bandeaux. Une "dépouille de vautour" recouvrait la perruque, mais nous n'avons observé aucune trace, sur la coiffe, qui pourrait laisser penser qu'elle portait un mortier (comme c'est le cas pour les statues de reines qui flanquent les colosses d'Aménophis III à l'Aménophium). L'arrachement que l'on constate à l'arrière de la tête sur le morceau R.Gr. 269, prouve que cette statue prenait place à la gauche du roi.

### *L'image princière placée entre les jambes du roi*

Hécatée ne nous dit rien de l'image princière qui avait été placée entre les jambes de Ramsès II, au niveau des pieds, dans une sorte de renforcement formant niche et dont on ne possède, pour le moment, que deux morceaux : R.Gr. 288 (qui correspond à la partie inférieure des jambes entre lesquelles apparaît en relief la queue cérémonielle) et R.Gr. 314 (fragment sur lequel est visible l'arrachement des deux pieds et le socle de la niche) (cf. Pl. XVIII-A). On en retrouve l'équivalent, mais pour une princesse, cette fois, entre les

jambes des deux colosses d'Aménophis III <sup>(57)</sup>. Au Ramesseum, nous n' avons pu retrouver aucun vestige complémentaire de cette image, traitée en haut-relief, qui représente un personnage masculin de petite taille. Il s'agit très probablement du fils aîné de Ramsès II, Amonherounemef/ Amonherkhepschef, souvent figuré en compagnie de son père dans la statuaire, qui se tenait debout et avançait légèrement le pied gauche.

### SOUBASSEMENT, PIEDESTAL ET COLOSSE DE TOUY

#### SOUBASSEMENT

Si l'on retient une disposition des éléments semblable à celle du colosse de Ramsès, il faudrait admettre que ce qui reste actuellement du socle (quatre assises faites de plusieurs blocs de grès irréguliers) correspond au soubassement sur lequel reposaient le piédestal et le colosse de la reine. Sur le devant (face est), sont visibles les traces d'une inscription horizontale gravée sur l'assise inférieure. De part et d'autre d'un signe- *nh* placé au centre du socle, une inscription donnait les épithètes d'un protocole royal. Sont encore lisibles : à droite "*Que vive le Fils de Rê, [...]*" ; et, à gauche : "*Que vive le Souverain de Haute et de Basse Egypte , (grand de royauté), le Seigneur du Double Pays, [(cartouche très partiel)]* <sup>(58)</sup>, *doué (de vie) comme Rê !*". Les faces sud et ouest de ce soubassement ne sont ni ornées ni inscrites. Seul un graffito, dont le dessin représente un visage humain, a été gravé, mais à une époque tardive, sur la face sud. Au nord, la face vient buter contre le socle du colosse de Ramsès II (cf. Pl. XX-B) . La façon dont les deux soubassements ont été construits, confirme d'ailleurs que, dès l' étape de mise en place des assises de grès, les deux colosses avaient bien été prévus pour être disposés l'un à côté de l'autre.

#### PIEDESTAL

Comme l'image de son fils, la statue de la reine Touy devait être placée sur un piédestal en granodiorite auquel semblent appartenir trois morceaux. Deux d'entre eux présentent des faces planes [R.Gr. 308 et R.Gr. 364], mais leur appartenance éventuelle à ce support n'est encore présentement qu'une hypothèse. En revanche, le bloc [R.Gr. 394] qui présente des traces de débitage (série d'entailles pour placer les coins), pourrait avoir formé l'angle sud-ouest de la partie inférieure du piédestal <sup>(59)</sup>. Sur les deux faces, sont lisibles les restes d'une inscription dont les signes sont disposés en colonnes :

colonne [1] face sud : [...] |hm|t nswt wr.t [fin de colonne] "[...] *la grande épouse royale*" (i.e. de Séthi I<sup>er</sup>).

colonne [2] face ouest : [...] *nh*-tj |hnmt| hr.s mj r<sup>c</sup> [fin de colonne] "[...] *vivante ! [Celle qui accompagne] son Horus (i.e. son fils = le roi couronné)*<sup>(60)</sup> *comme Rê !*"

## COLOSSE DE TOUY

A partir des fragments qui sont à présent identifiés, on peut être convaincu que le colosse de la mère de Ramsès II, taillé en un seul bloc de granite rose, atteignait près de 9m.00 de haut. Les morceaux nous apportent aussi quelques précisions qui confirment ce que nous apprenait la description d'Hécatee. La reine était effectivement figurée assise sur un haut siège, les deux mains posées à plat sur les genoux, et la face regardant vers l'est. Vêtue d'une robe qui descendait jusqu'aux chevilles, elle avançait légèrement la jambe gauche. Le poli de la pierre est cependant moins soigné que celui du colosse de Ramsès II ; il ne présente pas cette patine qui est proche, au toucher, d'un vernis. Enfin, on constate que la statue a particulièrement souffert des débitages, dont les traces sont encore très visibles sur la majorité des fragments qui gisent dans la première cour du Ramesseum.

### *La tête et la coiffure*

Rien n'a été retrouvé jusqu'à maintenant, de ce qui aurait pu être le visage de la reine. Les seuls morceaux enregistrés se rapportent à la coiffure qui était constituée d'une longue perruque à tresses recouverte partiellement par la "dépouille de vautour" : R.Gr. 406 + R.Gr. 407 (fragments jointifs : partie de la perruque et de la "dépouille de vautour", bras droit), R.Gr. 408 (tresses de la perruque) ; R.Gr. 409 (pan latéral droit de la perruque, avec mèche torsadée) ; R.Gr. 410 et R.Gr. 411 (tresses de la perruque). S'il faut voir là, deux (perruque + "dépouille de vautour") des trois "insignes royaux" dont parle Hécatee et qui faisaient partie des attributs que la reine portait sur la tête, le troisième n'a pas encore été identifié.

### *Les bras et les mains*

Si l'on tentait la jonction entre les différents morceaux jusqu'à présent retrouvés et qui appartiennent au côté droit du colosse, on pourrait pratiquement restituer sa hauteur exacte. Sur les fragments [R.Gr. 406 + R.Gr. 407] est non seulement donnée la hauteur de la perruque (du sommet de la tête, jusqu'à l'extrémité inférieure des mèches) mais encore celle du bras droit qui est conservé jusqu'à l'angle que forme le coude. Un autre morceau constitue l'avant-bras droit [R.Gr. 413] : il prend place entre les fragments ci-dessus mentionnés et une autre partie du corps de la reine [R.Gr. 386] sur laquelle apparaissent, entre autres, le poignet droit et les deux mains traitées avec une grande finesse (cf. Pl. XX-A). Ces dernières sont complètes (le pouce est très en retrait des autres doigts ; les ongles, dont les contours sont dessinés avec une grande précision, sont marqués par une légère incision dans la roche). Sur l'une des faces latérales de ce bloc, est également visible une ligne de débitage que soulignent les entailles destinées à placer les coins.

### *Les jambes et les pieds*

Deux importants fragments relatifs aux jambes de la reine, gisent encore dans la première cour du temple. Il s'agit du volumineux morceau [R.Gr. 386] que vient compléter le bloc [R.Gr. 417], montrant les jarrets, les chevilles et l'amorce des pieds. La face inférieure de ce fragment est plane et correspond à la base de la statue. Une ligne en léger relief, entre les jambes et au niveau des chevilles, marque la limite du vêtement de la souveraine. Les pieds ont été partiellement débités comme en témoignent, sur l'un des bords du fragment, les traces laissées par les carriers. Seule la partie des métatarses en est encore conservée.

### *Le siège de la reine*

Un important morceau [R.Gr. 276] donne la hauteur complète (3m.10) du siège de la statue (cf. Pl. XIX-B). Il s'agit de la partie d'une face latérale (apparemment la face latérale droite, en prenant la place du colosse) sur laquelle est gravée, en grands hiéroglyphes, une inscription dont il ne subsiste que les traces des deux dernières colonnes :

colonne [1] : "[...] [wr.t] ḥswt ḥm.t nswt [fin de colonne]"

colonne [2] : "[wr.t] [...] [tw]j (nom dans un cartouche) ḥnh-tj [fin de colonne]"

[1-2] " [...] [la grande] *favorite*, [la grande] *épouse du roi*, [...] [Tou]y, *vivante* ! ".

Du siège, pourraient encore provenir deux autres fragments : l'un [R.Gr. 338], formant un angle droit et comprenant une surface plane qui pourrait correspondre à la base, ne porte ni décor, ni inscription. Le traité de la matière est cependant très voisin du fragment précédent. L'autre morceau [R.Gr. 383] comprend un décor très partiel, dont le thème (fleurs et tiges de lys entrant dans la composition d'une scène de  $sm^3-t^3wj$ ) pourrait avoir été celui qui ornait l'une des faces latérales.

### *L'emplacement du colosse de Touy*

La base constituée de blocs de grès, qui jouxte au sud le soubassement du colosse de Ramsès II et vient pratiquement buter contre lui (cf. Pl. XX-B), tout comme le nombre des fragments appartenant à la statue de la reine et qui gisent encore à proximité, confirment sans la moindre hésitation, que c'est à côté de celle de son fils, que se dressait l'image pétrifiée de Touy (cf. fig. 3). On ajoutera encore à ces témoins, l'espace laissé vierge de toute décoration (5m.45) qui apparaît sur la face sud du piédestal de la statue de Ramsès II et qui délimite précisément l'emplacement qu'occupait la statue de sa mère. En somme, *les deux colosses étaient donc placés l'un à côté de l'autre, en avant du massif sud du second pylône* du Ramesseum.

Cette disposition semble, on en conviendra, plutôt originale dans un temple égyptien, si l'on observe qu'apparemment, il n'y a jamais eu de statues, du moins aussi hautes, devant le môle nord du second pylône. En effet, plusieurs sondages effectués de ce côté jusqu'au dallage antique, n'ont pas révélé la moindre trace d'un soubassement ou d'un socle qui aurait pu recevoir une statue colossale.

---

## NOTES

- (1) Recherches franco-égyptiennes auxquelles participent les équipes du CNRS [URA n° 1064], du Centre d'Etude et de Documentation sur l'ancienne Egypte [CEDAE] et de l'Organisation Egyptienne des Antiquités [OEA]. Le programme, soutenu financièrement par l'Association Egyptienne pour la Sauvegarde du Ramesseum [ASR] et par divers mécénats, porte sur l'exploration archéologique systématique et la mise en valeur du temple et de ses dépendances. A ce sujet, cf. Golvin, Leblanc, Sadek et coll., dans *Memnonia*, II, 1991, p. 27-64.
- (2) Cf. Carter, dans *ASAE* 2, 1901, p. 194.
- (3) L'inventaire comprend, jusqu'à présent, 512 fragments qui ont été classés et regroupés sur des banquettes. Sur ce nombre, 79 fragments ont pu être identifiés, en fonction de leur forme, de leur décor et/ou de leurs inscriptions. Certains d'entre eux appartiennent au colosse de Ramsès II (65 fragments) ; d'autres, à celui de la reine Touy (14 fragments). Ce recensement n'est, cependant, pas encore achevé. Il reprendra au cours de la mission franco-égyptienne qui doit se dérouler d'octobre 1994 à janvier 1995. Des nettoyages, aux abords du colosse de Ramsès II, seront également nécessaires pour le compléter.
- (4) Plusieurs hypothèses sont à envisager, qui seront présentées dans un article à paraître dans le volume VI des *Memnonia* : Ch. Leblanc, "La destruction des colosses de la première cour du Ramesseum" (en préparation).
- (5) A ce propos, cf. Ch. Leblanc, "Diodore, le tombeau d'Osymandyas et la statuaire du Ramesseum", dans *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, BdE 97/2, IFAO, Le Caire 1985, n. 1, p. 69. A. Bataille, quant à lui, ne nie pas l'existence du monument décrit par Diodore, mais tente de démontrer que le "tombeau d'Osymandyas" ne pouvait être que l'Aménophium : cf. Bataille, dans *CdE* 52, 1951, p. 328-329 (thèse reprise par le même auteur, dans *Les Memnonia*, RAPH 23, IFAO, Le Caire 1952, p. 126-142)
- (6) Cf. Müller, *Fragmenta historicorum Graecorum*, 2, 389-391.
- (7) [...] ὦν τὰ πολλὰ κατέφθαρτο καθ'οὐδὲν χρόνους παρελάβομεν ἡμεῖς εἰς ἑκείνους τοὺς τόπους [...] (Diodore, I, 46,7).
- (8) Il faut comprendre ici le "tombeau" (i.e. temple-mémorial) d'Osymandyas (i.e. wsr m3't r.f. : Ousermaatrê = nom de couronnement de Ramsès II).

- (9) [...] οὗ μόνον δ'οἱ κατ'Αἰγύπτου ἱερεῖς ἐκ τῶν ἀναγραφῶν ἱστοροῦσιν, ἀλλὰ καὶ πολλοὶ τῶν Ἑλλήνων [...] (Diodore, I, 46, 8). Il est intéressant de noter également que Diodore termine la description du "tombeau", par cette mention : [...] τὸν μὲν οὖν Ὀσυμανδύου τοῦ βασιλέως τάφον τοιοῦτον γενέσθαι φασιν "*telle est la description que l'on donne du tombeau du roi Osymandyas*" (Diodore, I, 49, 6).
- (10) φησὶ υπάρξει βασιλέως μνήμα τοῦ προσαγορευθέντος Ὀσυμανδύου "*il dit qu'il y avait un monument du roi surnommé Osymandyas*" (Diodore, I, 47,1). Voir encore, à ce propos : Derchain, "Le tombeau d'Osymandyas et la maison de la vie à Thèbes", *Göttinger Vorträge vom Ägyptologischen Kolloquium der Akademie am 25-26 August 1964*, p. 165-171 ; A. Burton, *Diodorus Siculus. Book I. Commentary*, 1972, p. 152.
- (11) Il semble bien, en effet, que ce soit au cours du règne de ce souverain de la XXIX<sup>ème</sup> dynastie, que l'on procéda au démontage du temple de Touy-Nofretari qui jouxte le Ramesseum, au Nord. Plusieurs assises de parois, des dalles de plafond et des tambours et chapiteaux de colonnes ont été ainsi réutilisés lors d'un agrandissement réalisé à cette époque, de la chapelle-reposoir de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie à Medinet Habou : cf. Ch. Leblanc et M. Fekri, dans *Memnonia*, I, 1990-1991, p. 91, 100-104 et pl. XXI-XXII ; Ch. Desroches Noblecourt, *Memnonia* I, pl. III-V ; Leblanc, "Le temple de millions d'années de Ramsès II à Thèbes", dans *Bulletin du Cercle Lyonnais d'Égyptologie*, n° 7, Lyon 1993, p. 70. A l'époque ptolémaïque, d'autres blocs du Ramesseum ont été emportés à Deir el-Medineh, pour servir vraisemblablement à la construction du petit temple d'Hathor-Maât (Ptolémée IV/Ptolémée VI). Un fragment de corniche en grès, signalé jadis par B. Bruyère, et sur lequel sont gravés les cartouches de Ramsès II et de Touy/Mouty, est encore visible à proximité de ce monument.
- (12) Rappelons que ce sont, en fait, des copies de l'oeuvre originale de Diodore qui nous sont parvenues. Parmi les plus anciennes, citons : le Codex Vindoboniensis 79 (XI<sup>ème</sup> siècle), le Codex Vaticanus (XII<sup>ème</sup> siècle), le Codex Coislinianus, le Codex Mutinensis et le Codex Venetus (ces trois derniers manuscrits étant datés du XV<sup>ème</sup> siècle). Voir également *Loeb Classical Library*, Diodorus Siculus, I, p. XXV.
- (13) Cf. notre commentaire, ci-dessous [g].
- (14) Car il signale que le premier pylône et le portique nord de la première cour étaient peints : "à l'entrée se trouvait un pylône de pierre peinte (λίθου ποικίλου) [...]" ; "[...] on trouvait un péristyle carré en pierre [...]" ; le toit entier [...] était monolithe ; il était peint d'étoiles sur fond bleu" : cf. Bataille, *Les Memnonia*, RAPH 23, 1952, p. 126.
- (15) Piédestal : autres dimensions relevées : longueur maximum conservée = 8m.85 (la longueur totale peut être restituée à 10m.65 ± 0m.35). Largeur maximum = 5m.40.
- (16) La hauteur totale de la base (soubassement grès + piédestal granite) devait être de 3m.95. Si l'on tient compte du parement de grès qui, du côté sud, masque une partie du piédestal en granite, la hauteur visible du piédestal est, de ce côté, de : 2m.30 (soit : 2m.85 (hauteur totale du piédestal — 0m.55 qui correspond à la hauteur du parement de grès)
- (17) Relevés établis par le Deutsches Archäologisches Institut Abteilung Kairo. Ces dimensions m'ont été aimablement fournies par le Dr. Rainer Stadelmann, Directeur de l'Institut, que je remercie vivement. Depuis le siècle dernier, le socle s'est beaucoup enfoncé dans le limon,

mais si l'on se réfère aux mesures prises par Lepsius, il faudrait considérer qu'il avait une hauteur de 4m.17 (hauteur visible = 1m.92 ; hauteur cachée = 2m.25). Inexactes, les mesures dont nous disposons jusque-là, étaient celles données par Jollois et Devilliers (cf. *Description de l'Égypte*, 1821, tome 2, p. 162 : hauteur = 15m.59) et par G. Jéquier (cf. *Manuel d'archéologie égyptienne. Les éléments de l'architecture*, Paris-1924, n.1, p. 370 : hauteur colosses = 15m.60 ; avec le piédestal: 19m.90). La hauteur totale de 14m.68 relevée par le DAIK., correspondrait à un peu plus de 28 coudées royales, ce qui suggère que, en tenant compte des difficultés qui se présentent aujourd'hui pour une mesure précise, les deux colosses devaient très probablement atteindre, avec leur socle, les 30 coudées (= 15m.69). En admettant cette hauteur idéale de 15m.69, mais en la diminuant de celle de son socle que nous indique Lepsius (4m.17), nous aurions, pour les colosses d'Aménophis III seuls, une hauteur de 11m.72. Si l'on applique cette même hauteur de 11m.72 au colosse de Ramsès II du Ramesseum (dont les proportions sont, semble-t-il, quasi identiques à celles des deux colosses de l'Aménophium) et que l'on y ajoute celles de son soubassement (1m.10) et de son piédestal (2m.85), nous obtenons une hauteur totale de 15m.67, soit presque les 30 coudées. C'est dire que les dimensions de ces colosses royaux devaient être sensiblement les mêmes.

- (18) On sait que les colosses de la façade du grand temple d'Abou Simbel, sont beaucoup plus hauts : Cf. Leblanc, "Diodore, le tombeau d'Osymandyas et la statuare du Ramesseum", dans *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar, BdE 97/2*, IFAO, Le Caire 1985, n. 19, p. 75.
- (19) Pour le pied droit : longueur conservée = 1m.50 ; largeur maximum = 1m.40. La longueur de 3m.70 donnée par Letronne, est excessive (cf. Letronne, *Mémoire sur le monument d'Osymandyas de Thèbes, 2<sup>me</sup> édition, Paris 1831*, p. 24 ; reprise par A. Bataille, *Les Memnonia, RAPH 23*, IFAO, Le Caire 1952, p. 129).
- (20) Celle du même élément sur les colosses d'Aménophis III mesure 3m.10 d'après Letronne (cf. *Mémoire sur le monument d'Osymandyas...*, p. 24). A été vérifié par nos soins : pied gauche du colosse de Memnon (nord) : longueur maximum conservée = 2m.30 ; longueur restituée = 3m.10.
- (21) Ce que proposaient, en faisant la conversion en coudées égyptiennes, les auteurs suivants : Gail, *Recherches sur les hiérons de l'Égypte*, Paris 1823, p. 166-167 ; J.-B. Jollois et E. Devilliers, *Description de l'Égypte*, II, 1831, p. 288-289 ; Letronne, *Mémoire sur le monument d'Osymandyas...*, p. 24-25 ; Goossens, dans *CdE 34*, 1942, p. 180 ; A. Bataille, *Les Memnonia*, p. 129 ; Burton, *Diodorus Siculus*, I, 1972, p. 149 (47.4 f) .
- (22) Coudée grecque :  $\pi\eta\chi\upsilon\varsigma$  = un pied et demi (0m.443) : cf. L. Rocci, *Vocabolario greco-italiano*, p. 1498, § 2. Voir également A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, (éd. Hachette), mesures ordinaires, p. 2196 :  $\pi\eta\chi\upsilon\varsigma$  = 0m.444. Voir également A. Bernard, *Leçon de civilisation*, éd. Fayard, Paris 1994, n. 28, p. 435.
- (23) "Rien au Ramesseum ne permet de croire que deux autres statues se soient dressées sur le même socle" : cf. Bataille, dans *RAPH 23*, p. 129.
- (24) Leur position a été, semble-t-il, inversée dans les traductions de Gail ("les deux autres statues inférieures en grandeur à celle du Roi, représentent sa mère et sa fille, au niveau de ses genoux : l'une à sa droite, l'autre à sa gauche" : cf. *Recherches sur les hiérons de l'Égypte*, Paris 1823, p. 98) et de Goossens ("accompagné de statues plus petites le long de ses jambes, sa mère à droite et sa fille à gauche" : cf. "Le tombeau d'Osymandyas", dans *CdE n° 34*, 1942, p. 180).

- (25) Au Ramesseum, Nofretari est figurée dans le contexte des fêtes de Min évoquées sur la face occidentale du môle nord du second pylône : cf. A.-M. Loyrette et M. Maher-Taha, *Le Ramesseum*, vol. XI, Collection scientifique du CEDAE, Le Caire 1979, pl. XX ; Ch. Leblanc, "Isis-nofret, grande épouse de Ramsès II, la reine, sa famille, et Nofretari", dans *BIFAO* 93, 1993, pl. 5. C'est encore elle qui, très vraisemblablement, précède Mout-Touy sur le relief évoqué sur la face ouest du montant sud de la porte menant à la grande salle hypostyle (cf. Leblanc, dans *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar, BdE* 97/2, 1985, pl. II-b). Enfin, c'est à cette reine, ainsi qu'à la mère de Ramsès II, que semble bien avoir été consacré le petit temple qui flanque le Ramesseum, côté nord : cf. Ch. Desroches Noblecourt, "Le mammisi de Ramsès", dans *Memnonia*, I, 1990-1991, p. 25-46.
- (26) Parmi ses filles, on sait que Ramsès II épousa Merytamon (fille aînée du roi et de Nofretari), Bentanta (fille aînée du roi et d'Isis-nofret), Nebettaouy et Henoutmirê. Ces quatre reines furent inhumées dans la Vallée des Reines : tombes VdR n° 68, n° 71, n° 60 et n° 75 : cf. Ch. Leblanc, *Ta set neferou*, I, Le Caire 1989, p. 45 sq. ; Leblanc, dans *BIFAO* 88, 1988, p. 131-146 (pour Henoutmirê) ; *BIFAO* 93, 1993, p. 324-327 (pour Bentanta). Voir également: H. Sourouzian, dans *ASAE* 69, 1983, p. 365-371 ; R. Antelme, dans *BSAK* 4, 1990, p. 27-34 ; Ch. Desroches Noblecourt, "Abou Simbel, Ramsès , et les Dames de la Couronne", dans *Fragments of a Shattered Visage, Memphis (USA)* 1993, p. 127-148.
- (27) Cf. *infra*, la réalité archéologique de la description : soubassement, piedestal et colosse de Ramsès II (la reine placée à la droite de Ramsès II ; la reine placée à la gauche de Ramsès II).
- (28) Cf. E. Jomard, *Description de l'Égypte* , tome 1 (antiquités-texte), Paris 1821, chap. II [description de Syène et des carrières], p. 140-142 : "[...] ce que j'ai découvert de plus curieux parmi ces vestiges des anciens travaux égyptiens, c'est un grand rocher taillé et semblable à une muraille, situé à trois cent mètres environ au sud-est de la ville nouvelle, et faisant face au nord [...]. Il porte une multitude de traces de l'instrument qui a servi à en détacher un bloc, et ce bloc doit être jugé considérable [...]. Je n'examinai pas long-temps ce rocher sans le reconnaître pour le reste de l'extraction d'un colosse ; et cette idée m'en fit faire un dessin exact, afin qu'on pût comparer ses dimensions avec celles des plus grandes statues égyptiennes [...]. La grandeur extraordinaire de ce bloc , et celle du colosse du *Memnonium* à Thèbes, qui excède tous ceux de l'Égypte, la conformité de la matière et celle de la couleur, m'ont engagé à rechercher si celui-ci ne provenait pas de celui-là ; et je crois pouvoir avancer comme une chose très probable, que le fameux colosse d'Osymandyas décrit par Diodore de Sicile, et qui se trouve encore au *Memnonium*, a été en effet tiré de ce massif".
- (29) Texte sur trois colonnes des piliers dorsaux des colosses de l'Aménophium : cf. Varille, *ASAE* 33, 1933, p. 85-94 et plus particulièrement, p. 86. Voir encore, pour la copie du texte, *Untersuchungen im Totentempel Amenophis III* [herausgegeben von G. Haeny] dans *Beiträge zur Ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde*, Heft 11, Wiesbaden 1981, p. 44.
- (30) Musée du Caire JE.31413 = CGC 600. Hauteur du buste = 0m.75. Cf. L. Borchardt, *Statuen und Statuetten von Königen und Privatleuten*, CGC, Berlin 1925, II, p. 152 et Bl. 108 [600]. La hauteur comme les proportions de cette statue montrent, qu'en aucun cas, il ne peut s'agir du colosse de reine qui prenait place dans la première cour du Ramesseum.

- (31) Pour cette identification, cf. M. Saleh et H. Sourouzian, *Catalogue officiel du Musée égyptien du Caire*, Mainz 1987, monument n° 208. Voir également, pour différentes comparaisons entre ce buste et le colosse de Merytamon découvert à Akhmîm : Y. S. El-Masri, "Preliminary Report on the Excavations in Akhmim by the Egyptian Antiquities Organization " dans *ASAE* 69, 1983, p. 7-13 et pl. 1-9.
- (32) Vingt coudées égyptiennes = 11m.34.
- (33) Pour un choix de couronnes portées par des princesses et reines de l'époque ramesside, cf. Ch. Leblanc, dans *RdE* 42, 1991, fig. 6, p. 157 ; Ch. Leblanc et A. Siliotti, *Nefertari e la Valle delle Regine*, Florence 1993, p. 52-53.
- (34) Cf. Y. S. El-Masri, dans *ASAE* 69, 1983, pl. I-III (état du colosse, au moment de la découverte, en octobre 1981). Les deux plumes droites de la couronne ont été remplacées, lors de la restauration du colosse.
- (35) Cf. R. Antelme et Ch. Leblanc, "Bas-relief représentant les grands-parents maternels de Ramsès II " dans *Catalogue de l'exposition Ramsès le Grand*, Les Presses Artistiques, Paris 1976, p. 21-23 et fig. p. 20.
- (36) Cf. K.-A. Kitchen, *Pharaoh Triumphant. The Life and Times of Ramesses II*. The American University in Cairo Press, Le Caire 1990, p. 97.
- (37) Une étiquette de jarre découverte dans sa tombe [VdR n° 80] atteste que Touy ne fut certainement pas inhumée avant l'an XXII du règne de son fils : cf. M. Nelson et Ch. Leblanc, "Jarre à vin contemporaine du traité de paix avec les Hittites", dans *Catalogue de l'exposition Ramsès le Grand*, Les Presses Artistiques, Paris 1976, p. 264-265. Voir également : Edel, "Zwei Originalbriefe der Königsmutter Tuja", dans *Studien zur Altägyptischen Kultur [SAK]* 1, 1974, p. 105-146.
- (38) "Epouse du dieu" : titre mentionné, pour Touy, sur une statue en granit gris, découverte à Tanis par Mariette (cf. Gauthier, *LdR*, III, 1914, p. 75 [2 C-D] = *Catalogue de l'exposition Ramsès le Grand*, 1976, p. 24-27). Ce titre est également attesté au grand temple d'Abou Simbel, pour une statue de la reine, dressée en façade du *speos*, à côté des colosses de Ramsès II (cf. *LdR*, III, p. 75 [3]).  
"Mère du dieu" : mention relevée dans la chambre du sarcophage de la tombe VdR n° 80, paroi sud : cf. Ch. Leblanc, *Ta set neferou*, I, Le Caire 1989, pl. CCXIV [A].
- (39) A ce sujet, cf. Ch. Desroches Noblecourt, "Les temples de la Nubie submergée et la rive gauche de Thèbes", dans *Courrier du CNRS*, n° 9, juillet 1973, p. 28-38 ; *Catalogue de l'exposition de Ramsès le Grand*, 1976, pp. 28-31 et 264-265 ; Ch. Desroches Noblecourt, "Touy mère de Ramsès II, la reine Tanedjmy et les reliques de l'expérience amarnienne", dans *L'Égyptologie en 1979*, vol. II, Paris 1982, p. 227-243 ; Ch. Leblanc, "The Valley of the Queens and Royal Children", dans *Art and Eternity. The Nefertari Wall Paintings Conservation Project, 19886-1992*, J.-P. Conservation Institute, Santa Monica 1993, p. 19-29.
- (40) Erreur, car ce morceau avec entailles de débitage, n'appartient pas au colosse de Ramsès II, mais à celui de Touy. Les proportions en sont, en effet, différentes. Nous avons nous-

même fait cette confusion lors de notre première étude sur la statuare du Ramesseum : cf. *BdE* 97/2, 1985, Pl.I [b]. A corriger en conséquence.

- (41) Cf. Jollois et Devilliers, dans la *Description de l'Égypte*, tome 2 (antiquités-texte), Paris 1821 (Ed. Panckoucke), p. 243-244.
- (42) Cf. Jollois et Devilliers, dans la *Description de l'Égypte*, tome 2 (antiquités-texte), Paris 1821 (Ed. Panckoucke), p. 288.
- (43) "The cartouches are those of Queen Toui [...], but they do not appear to be original, as in every case, they apparently have been defaced and recut" : cf. *ASAE* 2, 1901, p. 194. En observant de près les cartouches de la reine, il ne semble pas qu'il y ait eu, comme le suppose Carter, un travail de retouche. Ce n'est que l'état desquamé de la pierre qui donne cette impression.
- (44) Mademoiselle Danièle Peters-Desteract m'a secondé, en décembre 1993, pour la mise au point de la base de données relative à la statuare du Ramesseum et a participé à l'enregistrement des fragments des colosses de Ramsès et de Touy. A cet inventaire, M. Zaghoul Ebeidallah Mohareb, membre scientifique du CEDAE, a également apporté une contribution active. Qu'ils en soient tous deux remerciés.
- (45) Ou peut-être plus simplement un bouchage au mortier des vides causés par l'irrégularité de la roche. La présence de petits éclats, calés juste sous le bord du piédestal, de ce côté, pourraient renforcer cette autre éventualité.
- (46) L'accroche du soubassement au second pylône, est encore visible sur le montant et se trouve parfaitement dans le même alignement que les assises de grès. A noter que le montant présente lui même, à sa base, un décrochement de 10 cm par rapport à la verticalité du mur-pylône.
- (47) Au temple de Louqsor, la scène complète existe sur la face antérieure du socle de colosses dressés dans la cour : les deux cartouches royaux, placés au centre, sont flanqués par des images princières exécutant un geste analogue.
- (48) Cf. *Wb.*, V, 561 [III] (im dem Titel 7 des ka des Königs). Voir aussi Meeks, *Année Lexicographique*, III (1979), Paris 1982, p. 345 [79.3647].
- (49) Tout porte à croire qu'un lien "fonctionnel" intime devait exister entre ce colosse de Ramsès II et le soleil levant. On peut d'ailleurs supposer que les statues érigées face à l'est, au-devant des pylônes des temples de culte royal du Nouvel Empire (colosses d'Aménophis III, par exemple, à l'Aménophium) devaient incontestablement jouer un rôle analogue à celui que les statues de personnages civils remplissaient dans les tombes privées: saluer l'astre solaire naissant et en recevoir l'énergie (cf. par.ex. les niches à orants sur la face orientale des petites pyramides de Deir el-Médineh). Sur le socle d'un colosse qui se dressait dans le temple d'Aménophis III, une inscription le suggère même clairement : "*Ô Rê-Harakhty, puisses-tu briller sur le roi Aménophis*" (cf. A. Varille, dans *ASAE* 36, 1936, p. 206-207). D'où la très forte probabilité qu'un rituel fut consacré à la monumentale statue de Ramsès II.
- (50) Raison pour laquelle, il nous paraît difficile d'admettre que le colosse évoqué sur la stèle de Mès (haut. 67,5cm ; largeur 50 cm ; provenance : Qantir, Tell Horbeit), bien que désigné sous le même nom (r'-n-ḥk3w), soit celui du Ramesseum. Sur cette stèle, la statue de

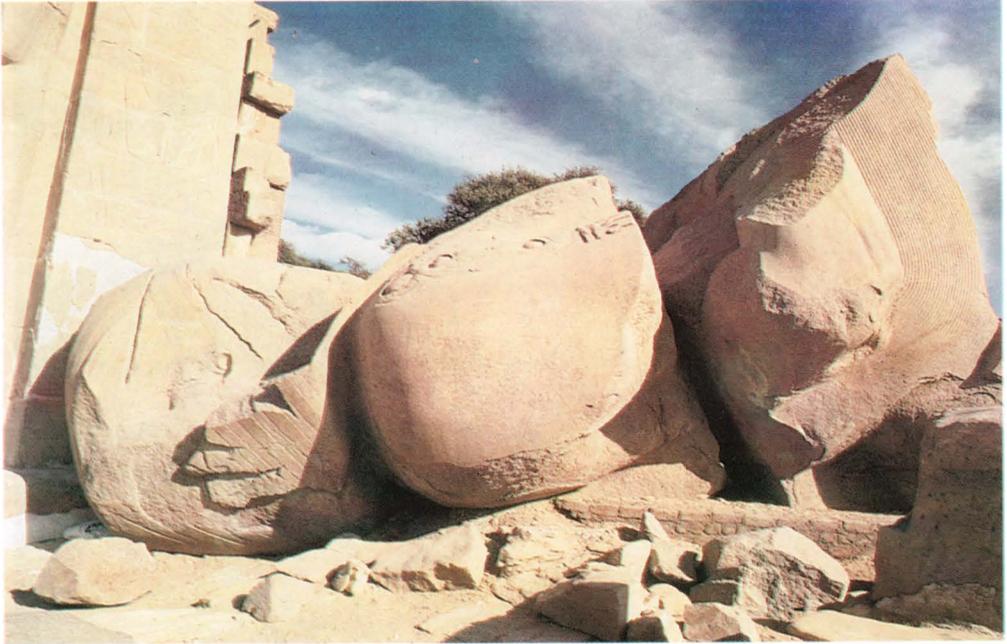
- Ramsès II porte le *némès* et le pschent, alors qu'au Ramesseum, le colosse royal est simplement coiffé du *némès*, comme le sont les deux colosses d'Aménophis III de l'Aménophium (qui servirent très probablement de modèle) . Voir Bettina Schmitz, "Stele des Offiziers Mose" dans catalogue de l'exposition *Götter und Pharaonen*, Hildesheim, 1979, (objet 186, avec photo). Cf. également, pour ce monument : Roeder, dans *ZÄS* 61, 1926, p. 65-66 ; L. Habachi, dans *ASAE* 52, 1954, p. 535 ; Kayser *Altertümer* p. 59-60, Abb. 51. En réalité, il est bien plus vraisemblable de penser que le colosse représenté sur la stèle de Mès, prenait place dans le temple de millions d'années de Ramsès II à Qantir, où devait également se trouver le palais royal pourvu d'une "fenêtre d'apparition" (également reproduite sur la stèle). Sur les fouilles conduites dans ce temple, cf. M. Hamza, dans *ASAE* 30, 1930, p. 35-68 et plus particulièrement p. 38 (mention du nom du temple) et fig. 15, p. 61 (scarabées de commémoration).
- (51) Autre traduction possible, que me suggère aimablement François Maresquier : ḥ<sup>c</sup>w.k ḥ<sup>c</sup>w [pw n r<sup>c</sup>] [...] "*Ta durée de vie, [c'est] la durée de vie [de Rê ?]*". Cette construction grammaticale, que l'on rencontre fréquemment à l'époque ramesside, serait alors la même pour la colonne [7] : nsjt.k nsjt [pw n ...] "*Ta royauté, [c'est] la royauté de [...]*".
- (52) Peut-être mieux : "*Son image authentique*". Cf. *Wb.* V, 240 [2] ; D. Meeks, *Année Lexicographique*, vol. III (1979), Paris 1982, p. 321 [79.3359].
- (53) P<sup>h</sup>-sw, "celui qui l'atteint" i.e. "son assaillant" : cf. *Wb.* I, 534 [7]. Pour m<sup>j</sup>r "*lion contre*", voir une expression semblable dans : E. Naville, *The shrine of Saft and the Land of Goshen*, (1885), EEF, Londres 1888, p. 992 : m<sup>j</sup>r ḥ<sup>c</sup>rw "*Lion contre les Syriens (ou : contre la Syrie)*".
- (54) Il y en avait probablement encore deux autres qui devaient appartenir au pilier dorsal : ils sont actuellement sur la banquette B.2 : l'un, R.Gr. 374 porte le fragment de texte suivant [...] k<sup>3</sup> nḥt mrj m<sup>3</sup>t [...] (trait de colonne à droite); l'autre (entre R.Gr. 311 et R.Gr. 374) porte l'inscription : [...] nḥt mrj r<sup>c</sup> [...] (trait de colonne à gauche).
- (55) C'est le signe nḥt, qui précède le titre de nb.t t<sup>3</sup>wj, qui nous suggère cette restitution du texte, dont on a un équivalent sur une statue en granite gris, trouvée à Tanis et conservée au Musée du Caire : cf. Gauthier, *LdR*, III, 1914, p. 29 [D]. On pourrait encore proposer cette autre restitution : "[mère du roi, de l'Horus, Taureau] *puissant, la Dame du Double Pays, Touy*" : texte qui apparaît sur la statue de la reine Touy qui se trouve, de nos jours, au Musée du Vatican (cf. Lepsius, *Annali dell'Istituto di Corrispondenza archeologica*, 9, 1837, p. 167 sq. ).
- (56) Comparaison faite avec le texte qui accompagne la mère d'Aménophis III (Moutemouia) sur les deux colosses du Kom El-Heitan.
- (57) Cf. *Description de l'Égypte*, tome II, antiquités-planches, pl. 21 ; Untersuchungen im Totentempel Amenophis'III [herausgegeben von G. Haeny], dans *Beiträge zur Ägyptischen Bauforschung und Altertumskunde*, Heft 11, Wiesbaden 1981, p. 49-50 et fig.[b] et [e], p. 49.
- (58) Il ne s'agit pas d'un cartouche de Ramsès II. La base des signes qui est conservée suggère plutôt le nom de couronnement de Ramsès IV (w<sup>3</sup>r-m<sup>3</sup>t-r<sup>c</sup> stp-n-jmn), ce qui n'aurait rien

d'étrange car dans cette cour, ce roi avait déjà placé ses noms sur les piliers osiriaques du portique nord. Cf. Leblanc, *Le Ramesseum*, vol. IX-1. Collection Scientifique du CEDAE, Le Caire 1980, p. 47-53.

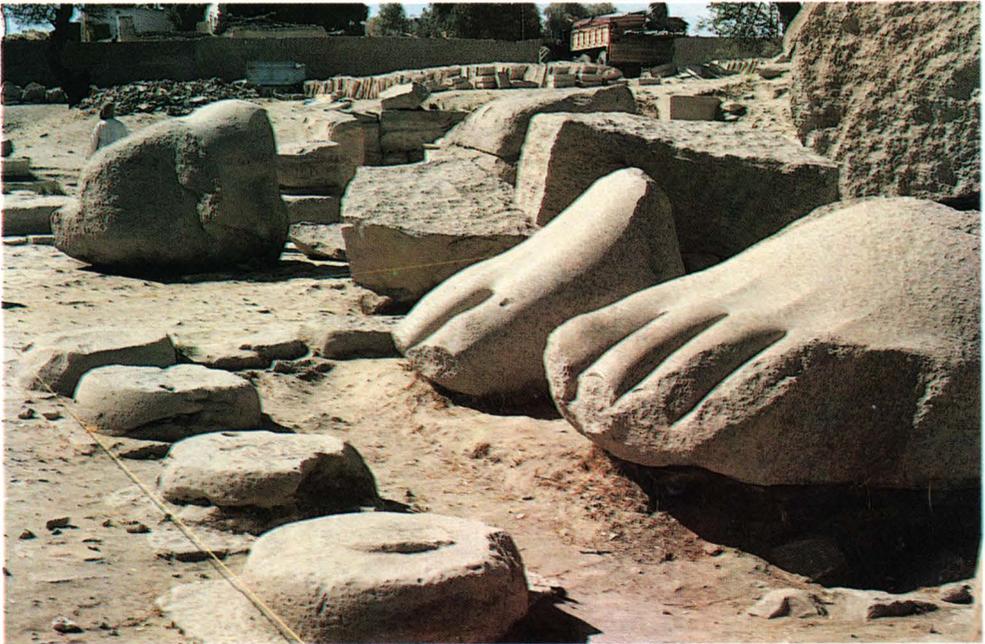
- (59) C'est du moins ce que semble suggérer le format des signes hiéroglyphiques qui est bien inférieur à celui des textes gravés sur l'une des faces latérales du siège de la reine.
- (60) Cette expression, partielle ici, est néanmoins bien attestée et marque habituellement l'association de la reine au roi, voire, comme nous en avons l'exemple dans le cas présent, l'association de la mère du roi à son fils couronné. Pour des cas semblables, cf. Ch. Kuentz, dans *Le petit temple d'Abou Simbel*, Mémoires du CEDAE, vol. I., Le Caire 1968, n. 225 [5], p. 181 ; D. Meeks, *Année Lexicographique*, vol. III [1979], Paris 1982, 79.2333, p. 230.

---

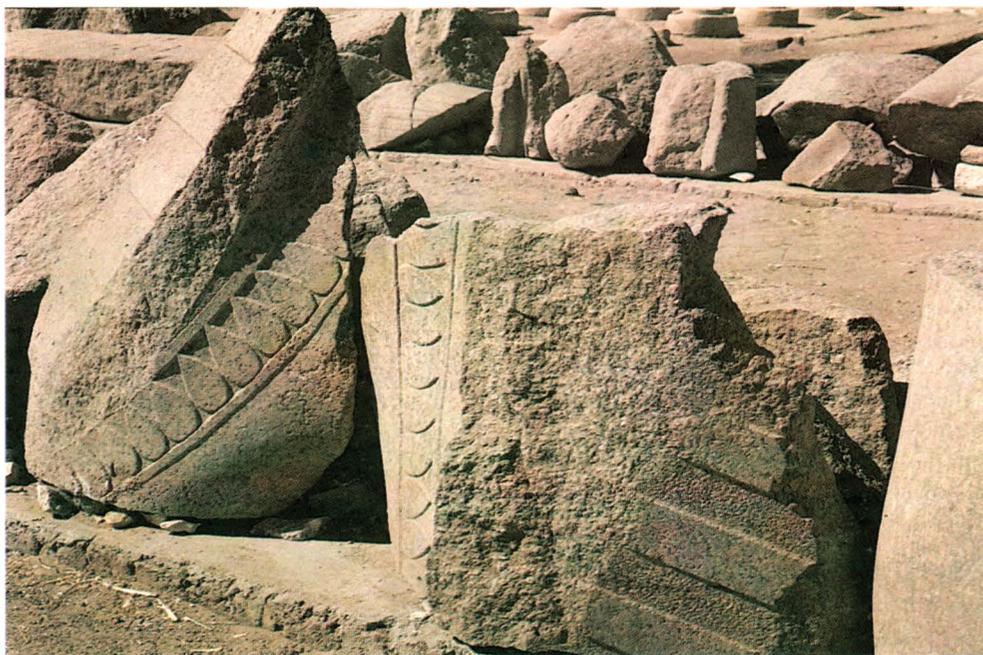
planches



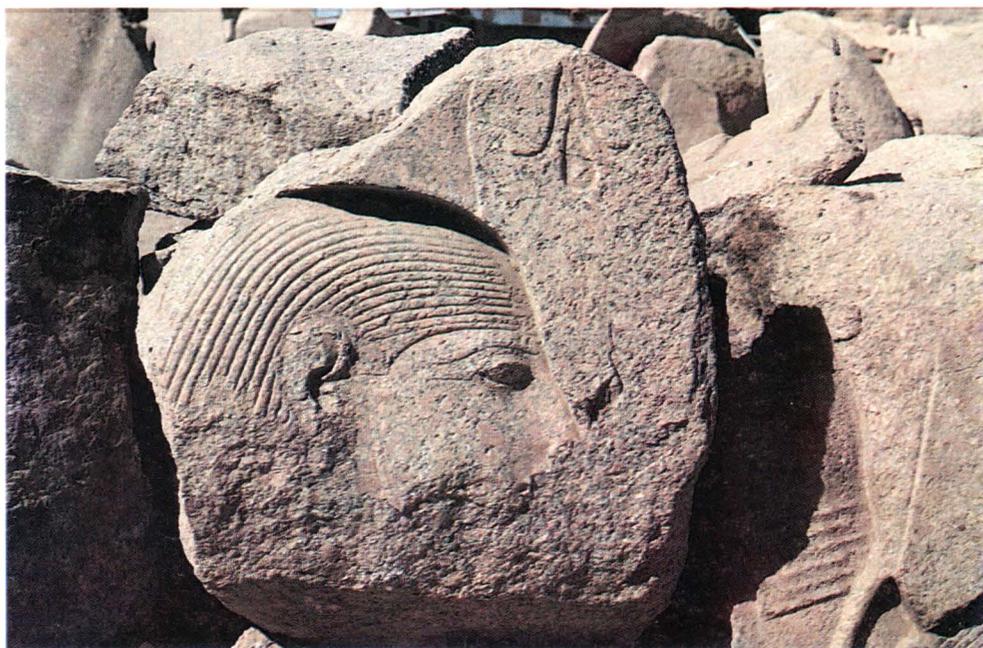
A.— Le colosse brisé de Ramsès-Rê-en-hekaou, vu de la seconde cour du Ramesseum. [Cliché Alberto Siliotti].



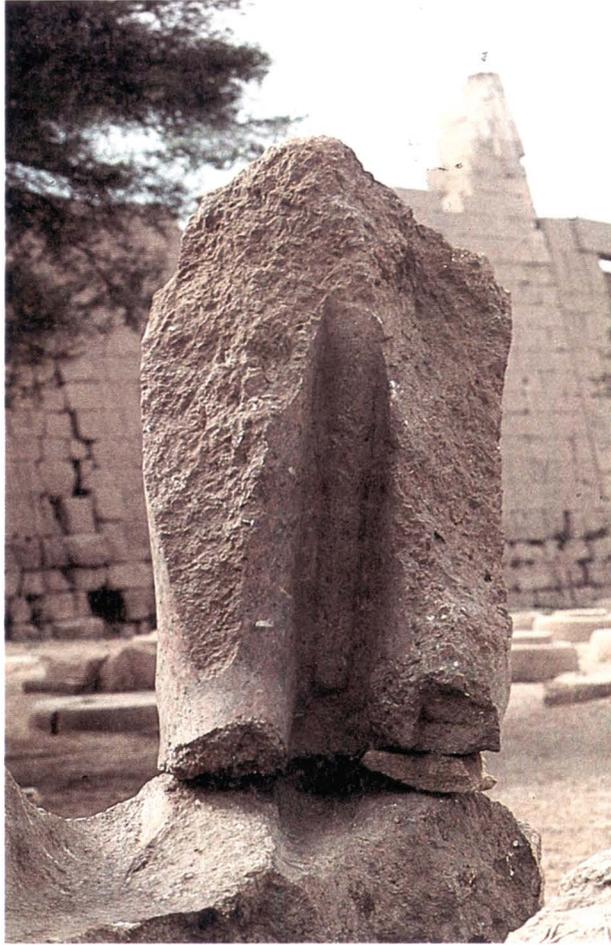
B.— Devant les pieds du colosse de Ramsès II qui ne sont plus à leur place d'origine, subsistent les bases de quatre petites colonnes. [Cliché Christian Leblanc].



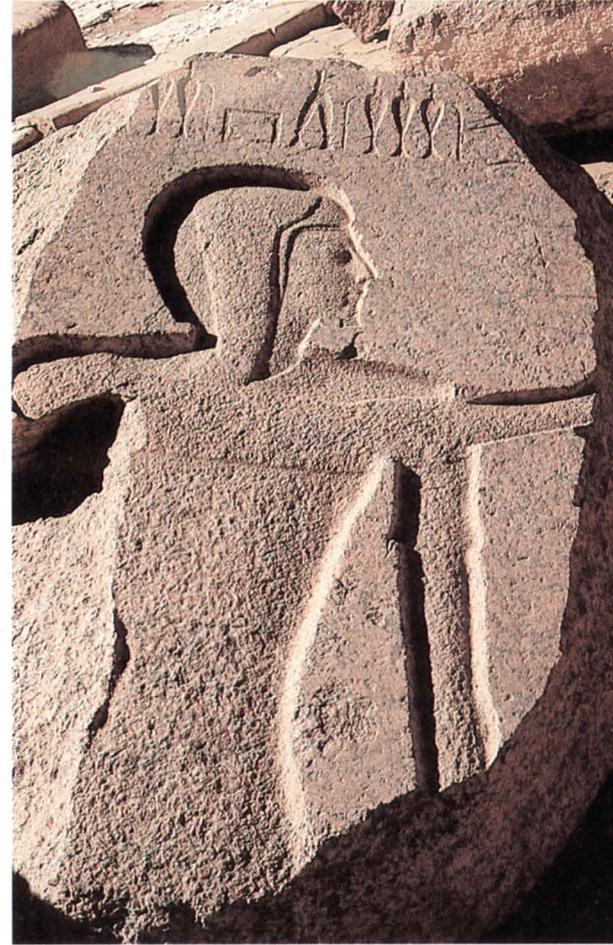
A.— Fragments de *némès* et de collier, détachés du colosse de Ramsès II. Ces morceaux, enregistrés, sont à présent classés sur des banquettes. [Cliché Christian Leblanc].



B.— Evocation en relief “dans le creux”, du visage du Nil du Sud [R.Gr.378]. Ce fragment appartenait à l’un des profils du siège du colosse de Ramsès II. [Cliché Christian Leblanc].



A.— Statue fragmentaire en haut-relief, qui prenait place, originellement dans une petite niche, ménagée entre les jambes du colosse de Ramsès II. [Cliché Christian Leblanc].



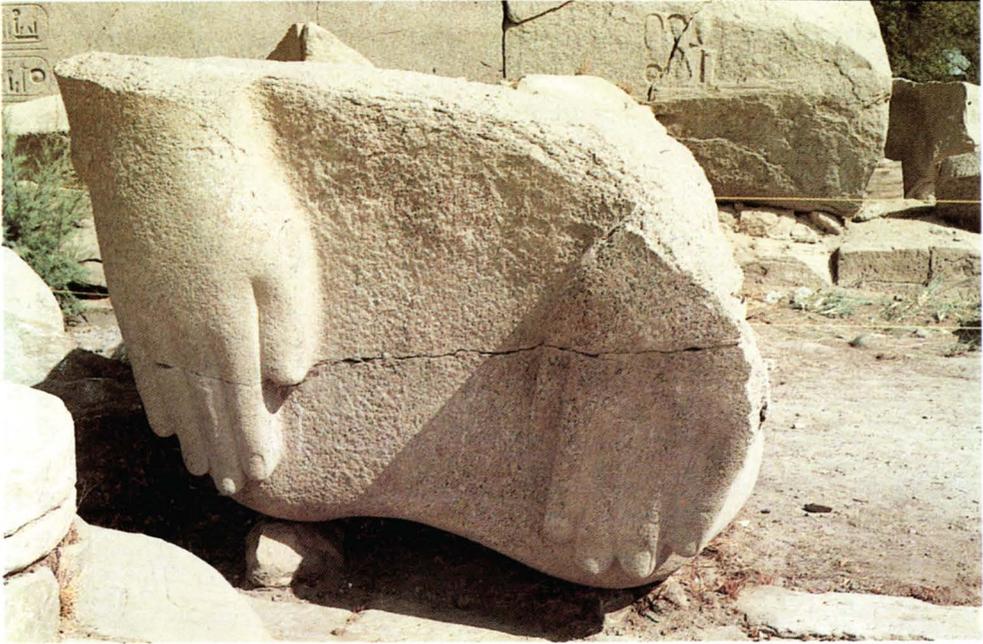
B.— Fragment appartenant à l'angle sud-est du piedestal du colosse de Ramsès II [R.Gr.420]. Evocation en relief "dans le creux" d'un fils du roi, dans sa fonction de prêtre-*sameref*. [Cliché Christian Leblanc].



A.— Le colosse de Ramsès II, vu du toit du portique nord-est aux piliers osiriaques de la seconde cour du temple. [Cliché Angelo Sesana].



B.— L'un des profils du siège du colosse de la reine Touy [R.Gr.276]. De l'inscription constituée de grands hiéroglyphes, subsistent encore quelques titres et le cartouche de la mère de Ramsès II. [Cliché Christian Leblanc].



A.— Enorme fragment [R.Gr.386] gisant dans la première cour du Ramesseum. Il appartient au colosse de la reine Touy. [Cliché Christian Leblanc].



B.— Le pedestal en granite du colosse de Ramsès II et, au premier plan, le soubassement constitué d'assises de grès, de la monumentale statue de la reine Touy. [Cliché Christian Leblanc].

## TABLE DES MATIERES

### Nouvelles et activités de l'Association

Composition du Bureau de l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum .....	9
Liste des Membres de l'ASR .....	10-17
Nécrologie .....	17-21
Compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire [Pl. I-II] .....	23-32
Annexe. Rapport financier [1993] .....	33-34

### Etudes

— Fernand Debono. <i>Un atelier d'artisans au Ramesseum</i> . [Pl. III-IV] .....	37-53
— Sayed El-Hegazi et Yvan Koenig. <i>Nouveaux ostraca hiératiques trouvés au Ramesseum</i> . [Pl. V-VI] .....	55-58
— Diane Harlé. <i>Le Ramesseum en cartes postales. Un hommage à Madame Georges Daressy</i> [Pl. VII-XIII] .....	59-62
— Hany Helal, Stéphane Zantain et Mahmoud Aboushook. <i>The first pylon of the Ramesseum : subsurface investigation</i> [Pl. XIV-XV] .....	63-70
— Christian Leblanc. <i>Les sources grecques et les colosses de Ramsès Rê-en-hekaou et de Touy, au Ramesseum</i> . [Pl. XVI-XX] .....	71-101
— Guy Lecuyot. <i>La céramique du Ramesseum. Etude préliminaire</i> . [Pl. XXI-XXII] .....	103-114
— Anne-Marie Loyrette, Mohamed Nasr, avec la collaboration de Salah Bayoumi Bassiouni. <i>Une tombe en bordure des greniers nord du Ramesseum</i> . [Pl. XXIII-XXVI] .....	115-127

### Varia thebaïca

— Thibaud Babled. <i>Les grands projets d'Aménophis III sur la rive occidentale de Thèbes : du contexte originel à la situation contemporaine</i> . [Pl. XXVII-XXIX]. .....	131-146
— Mohamed El-Saghir. <i>An anthropological examination of human skulls found in the area of Tarif at Qurna</i> . [Pl. XXX-XXXIII] .....	147-150
— Jadwiga Lipinska. <i>Deir El-Bahari. Tuthmosis III Temple. Report on the works in season 1994</i> . [Pl. XXXIV] .....	151-155

— André Macke et Christiane Macke-Ribet. <i>Pastilles dorées découvertes sur des momies provenant de la Vallée des Reines. [Pl. XXXV-XXXVIII]</i> .....	157-164
<b>Table des Matières</b> .....	165-166
<b>Planches photographiques I-XXXVIII.</b>	

---

**Supervision montage et impression : Moustapha Fayçal Soliman.**

---